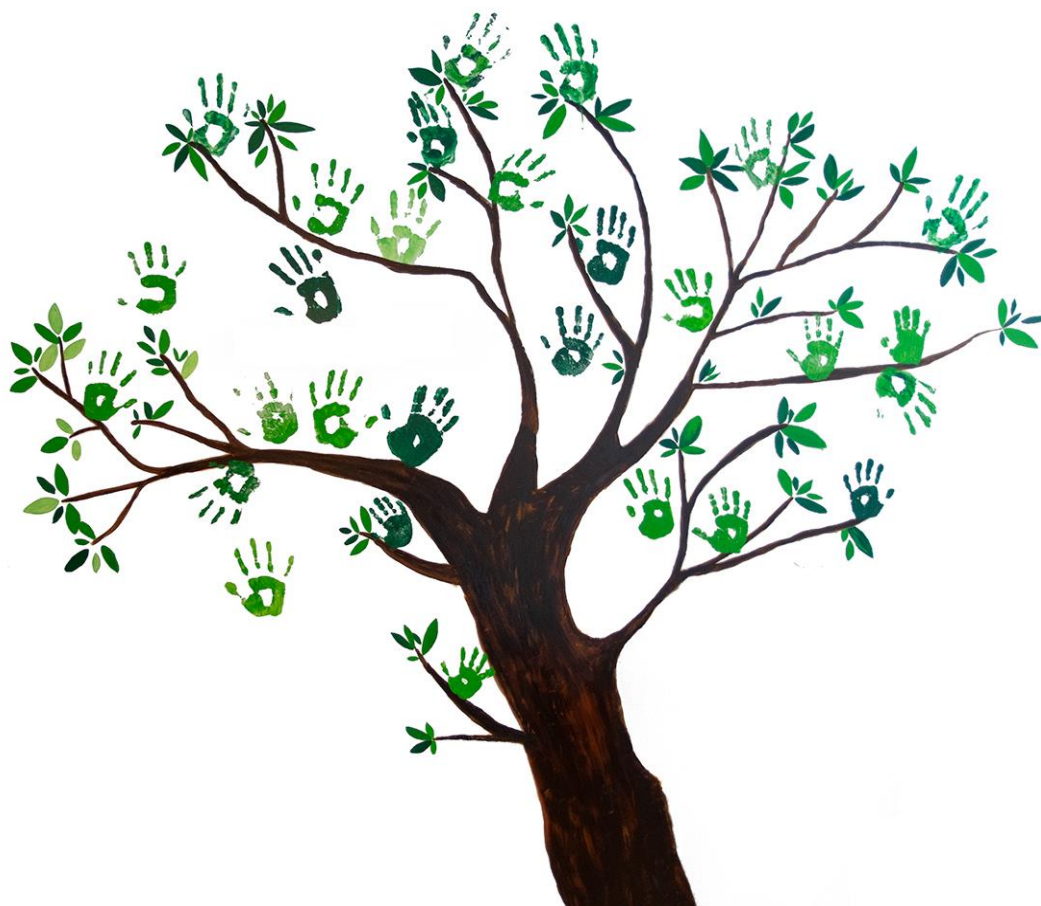


aprestoe

vzw
asbl

Rapport Annuel

2020



Introduction

Comme pour beaucoup, 2020 a été une année mouvementée pour Aprèstoe. La crise sanitaire s'est fait sentir et a laissé de nombreuses traces dans notre travail comme dans notre société.

Cette année, nous avons tout fait pour que les conséquences de cette crise soient supportables pour notre public cible déjà fragilisé et pour trouver des solutions créatives à toutes les difficultés rencontrées. 2020 nous a rendu plus flexibles et souples dans notre travail que jamais. Et ce dans le but de trouver la meilleure manière de continuer à proposer des accompagnements de qualité.

Cependant, cette année a également réservé son lot de belles surprises à notre ASBL. En effet Aprèstoe a reçu sa reconnaissance structurelle tant attendue de la Commission Communautaire Commune. Une reconnaissance pour notre travail acharné et notre engagement au fil des ans.

De plus, 2020 a été une année au cours de laquelle nous avons obtenu une augmentation significative de notre budget. Cela nous a permis de recruter du personnel supplémentaire afin de faire face aux nouvelles demandes d'accompagnement.

Comme d'habitude, nous commencerons ce rapport annuel par une présentation de notre ASBL dans laquelle nous expliquerons plus en détail l'histoire, nos missions et notre méthodologie.

Puis, vous trouverez une présentation détaillée des chiffres pour l'année 2020 dans laquelle nous examinerons de plus près le travail de notre service d'aide à domicile avec les femmes en accompagnement. Le chapitre suivant expliquera notre travail avec les enfants dans le cadre du soutien à parentalité que nous proposons aux mères et aux enfants.

Comme chaque année, un certain nombre de textes se trouvent à la fin de ce rapport dans lesquels nous mettons en avant un thème. Cette année, nous avons choisi de développer deux projets d'orientation qui nous tiennent à cœur et qui ont une grande importance pour nos femmes. A savoir l'achat de leur propre logement et la recherche d'un travail. Ces dernières années, nous nous sommes de plus en plus concentrés sur la recherche de solutions de logement durables et cela porte ses fruits. En outre, nous constatons qu'un grand nombre de nos femmes trouvent leur chemin sur le marché du travail et nous ne pouvons que nous en réjouir.

Dans le texte suivant, nous décrivons un nouveau projet collaboratif, à savoir le projet Woonbox. Enfin dans un dernier texte, nous approfondissons les défis et les difficultés que nous avons rencontrés au cours de cette année marquée par la Covid-19.

In fine, je tiens à remercier l'équipe d'Aprèstoe, qui fait de son mieux chaque jour pour guider les femmes et les enfants de manière qualitative. Leur enthousiasme, leur créativité, leur patience et leur flexibilité sont inestimables.

Sarah Vanempten – Directrice ASBL Aprèstoe

1 Table de matières

Introduction.....	2
1 Table de matières	3
2 Historique	4
3 Missions.....	4
4 Quelles familles?.....	5
5 Méthodiques.....	5
5.1 Accompagnement intégral sur mesure	6
5.2 Soutien à la parentalité.....	6
6 Chiffres 2020.....	7
6.1 Général	7
6.1.1 Composition de ménage 2020	8
6.1.2 Intensité des suivis 2020	9
6.2 Chiffres Adultes	10
6.2.1 Age	10
6.2.2 Nationalité et Origine.....	11
6.2.3 Etat Civil.....	13
6.2.4 Domicile.....	14
6.2.5 Revenus	16
6.2.6 Dettes	17
6.2.7 Occupation	18
6.2.8 Psychiatrie	19
6.2.9 Type de Logement.....	20
6.2.10 Origine de la demande.....	21
6.2.11 Domaines du suivi	22
6.3 Chiffres Enfants	25
6.3.1 Age	26
6.3.2 Sexe	27
6.3.3 Nationalité.....	28
6.3.4 Langue	29
6.3.5 Occupation	30
6.3.6 Activités.....	31
7 Quand l'accompagnement social prend forme de projet	32
8 Le projet Woonbox.....	35
9 Le suivi social d'Aprèstoe en temps Corona.....	36
10 Activités avec les personnes accompagnées	39
11 Adhésions.....	39
12 Administration, collaborateurs, formation et sponsors.....	39
13 Réseau	42

2 Historique

L'asbl Aprèstoe a été fondée en juin 2014 par deux maisons d'accueil du secteur d'aide aux sans-abri : La Porte Ouverte et Talita. Fortes d'une expérience de plusieurs années, ces 2 institutions offrent un hébergement et un accompagnement psycho-social aux femmes et aux enfants en difficulté.

Aprèstoe a été créé suite au constat tiré de leurs pratiques professionnelles selon lequel un nombre croissant de femmes, une fois sorties de la maison d'accueil, y retournent avec toute sorte de questions, ont encore besoin de soutien et également d'une guidance à domicile ou de l'aide à la parentalité. Les maisons d'accueil, par manque de temps, n'arrivent pas à répondre de manière adéquate à leurs demandes.

Le nouveau cadre d'Aprèstoe, comme service de guidance à domicile, permet d'offrir à ces personnes l'espace et le temps nécessaire. Aprèstoe apporte un soutien structurel et à long terme, conçu principalement pour les familles fragilisées.

3 Missions

Aprèstoe est un service de guidance à domicile, sans limite dans le temps. Notre but est de soutenir les personnes rencontrant des problèmes sur le plan psycho-social, relationnel, administratif, financier et/ou matériel.

Notre public est composé de femmes isolées, de parents et d'enfants.

Cependant, Aprèstoe propose un accompagnement destiné principalement aux familles.

Notre guidance se fait sur mesure et est illimitée dans le temps. Ce suivi approfondi a pour objectif le maintien du logement, et de diminuer le risque de revenir (à nouveau) dans une situation de sans-abrisme.

Aprèstoe vise l'autonomie, la résilience et le maintien du logement acquis.

L'accompagnement est basé sur une relation de confiance. Ce lien, créé avec temps, favorise un soutien intégral prenant en compte divers domaines de vie en lien avec la problématique, vécue par la famille ou la personne concernée, et également en lien avec leur contexte (environnement proche, voire également sociétal).

La priorité de l'accompagnement est de renforcer le réseau social autour de la famille ou la personne. Nous créons notamment un lien avec les services de santé et de soutien à la parentalité.

Aprèstoe soutient la femme dans la gestion de son logement et tend à l'aider à favoriser son bien-être (ainsi que celui de ses enfants) dans son/leur « chez-soi ».

Pour cela, il est essentiel de renforcer ou de mettre en place la participation de la personne dans le réseau social existant déjà dans son quartier.

4 Quelles familles?

Nous travaillons spécifiquement avec des femmes et des enfants. Souvent, il s'agit de personnes qui ont connu des problèmes relationnels ou qui ont été victimes de violences intrafamiliales (violences conjugales, enfants témoin de violences conjugales, enfants victimes de violences parentales).

Ce sont des familles très fragilisées car elles ont vécu une période de grande précarité. Leur situation de sans-abrisme a engendré beaucoup de pression sur leur vie quotidienne (conflits, manque de réseau, perte de contacts,...). Il s'agit généralement de familles monoparentales avec un revenu bas, un risque d'accumuler des dettes, qui ont moins de chances d'obtenir un logement adéquat, un travail, une activité parascolaire ou extrascolaire pour leurs enfants.

5 Méthodiques

Les demandes d'accompagnement sont formulées par les centres d'accueil. Cette possibilité de guidance à domicile est préalablement discutée avec les personnes concernées durant leur hébergement. Si la femme reste intéressée, un entretien est fixé avec elle dans les bureaux d'Aprèstoe et en présence du référent social du centre d'accueil. Cette rencontre nous permet de faire plus ample connaissance, d'échanger sur l'accompagnement social durant l'hébergement ainsi que d'expliquer la guidance à domicile offerte par Aprèstoe. Par la suite, la situation administrative, le projet, les besoins, les possibilités et les difficultés (de la personne et/ou membres de la famille) sont abordés. A la suite de cet entretien, une visite à domicile est planifiée.

Au début du suivi, une convention d'accompagnement est signée entre les deux parties.

L'intensité de l'accompagnement évolue dans le temps. En commençant par un accompagnement très intensif (plusieurs contacts par semaine) vers intensif (1 contact par semaine) et finalement vers un suivi d'entretien (1 contact par mois).

En pratique, l'accompagnement se déroule de manière alternée entre une visite à domicile et un entretien dans nos bureaux, cela dépend aussi de la nature des démarches socio-administratives. Cette technique est établie dans le but de responsabiliser les personnes à se déplacer vers un service, à s'engager à venir à temps ou à annuler le rendez-vous si nécessaire.

Nous maintenons un contact régulier avec les maisons d'accueils ; La Porte Ouverte et TALITA.

Nous essayons d'entrer en relation avec les résidents de ces 2 établissements en allant à leur rencontre durant leur séjour en maison d'accueil. Ainsi, nous participons régulièrement aux repas et/ou organisons des espaces paroles.

Cette présence donne à certaines femmes une perspective d'accompagnement pour le futur en envisageant ainsi une guidance par Aprèstoe et pour d'autres femmes, une autre piste d'accompagnement plus appropriée peut être proposé et mise en réflexion

5.1 Accompagnement intégral sur mesure

Aprèstoe tient tout d'abord à être à l'écoute de la personne et à offrir un soutien moral aux femmes qui sont souvent encore très fragiles et qui ont une faible estime d'elles-mêmes. Nous cherchons ensemble des réponses à leurs questions et besoins, tout en respectant le rythme de vie de la personne. Le but est de renforcer leur autonomie et leurs compétences. Nous nous soucions également du bien-être général de la personne et de chaque membre de sa famille, en visant un épanouissement dans leur logement et dans leur environnement.

Aprèstoe représente le premier point de contact pour les femmes et les enfants accompagnés. Souvent, ces personnes ont été fort isolées, ont vécu dans des conditions précaires et portent un sentiment de culpabilité. Cette vulnérabilité génère une difficulté à bien mener des tâches inhérentes à la vie quotidienne. Notre soutien vise à leur redonner confiance dans leurs atouts personnels. Dans un premier temps, notre soutien compense l'absence de réseau mais nous veillons à créer progressivement un lien vers l'extérieur et vers d'autres services spécifiques à la situation.

Nous apportons une aide sur tous les domaines de vie au rythme de la personne.

5.2 Soutien à la parentalité

Nous souhaitons rester un espace accessible pour les mamans qui se posent des questions autour de l'éducation des enfants. Le soutien à la parentalité est une partie primordiale dans notre accompagnement. Nous tenons compte des difficultés, des souhaits et des besoins à travers un dialogue ouvert avec la maman, dans le but de trouver une réponse adaptée à ses propres questions.

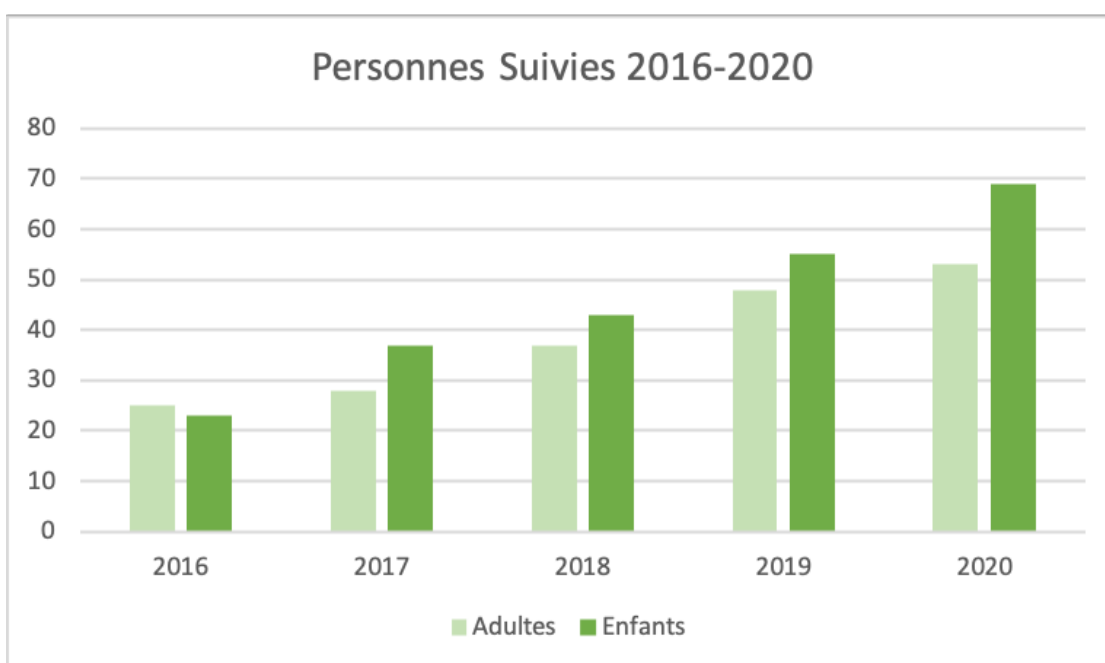
Nous valorisons le réseau proche de la maman et les missions de chaque service impliqué. Nous proposons de faire la connaissance avec d'autres services présents dans le quartier, qui offrent une aide à la parentalité. Nous guidons les familles vers de services facilement accessibles, bon marché, non-stigmatisant et ayant une sensibilité culturelle. Nous prenons contact en présence de la personne et nous l'accompagnons au premier entretien.

6 Chiffres 2020

6.1 Général

En 2020, Aprèstoe a suivi 53 adultes et 69 enfants. Dans les tableaux ci-dessous sont représentés les personnes adultes ainsi que les enfants qui ont été accompagnés par notre service.

	2016	2017	2018	2019	2020
Adultes	25	28	37	48	53
Enfants	23	37	43	55	69



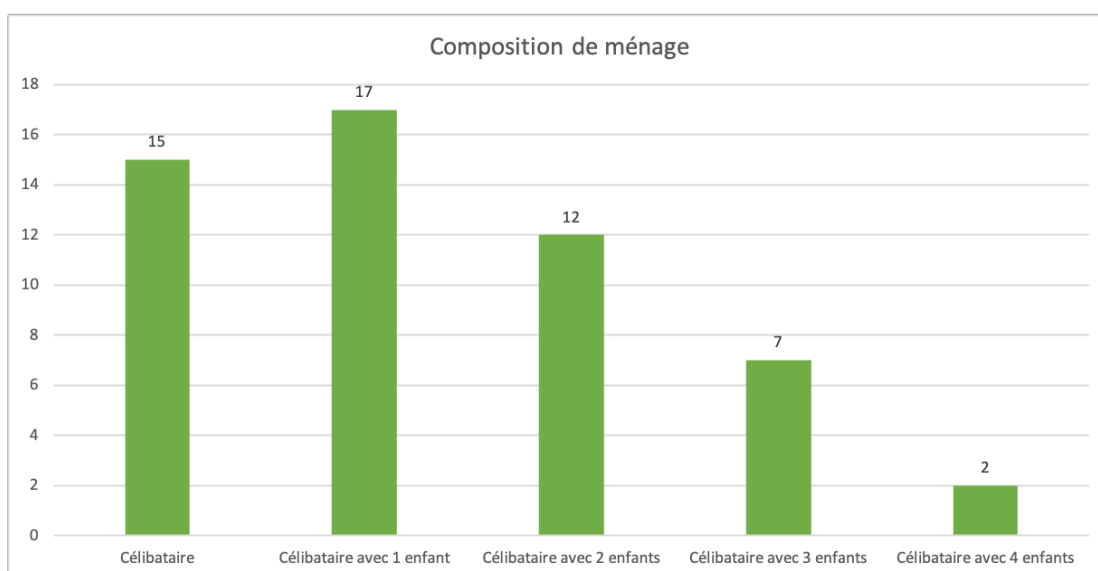
Le tableau et le graphique ci-dessus affichent les chiffres de la période datant de 2016 à 2020. Nous constatons que le nombre de suivis a progressivement augmenté. En comparaison avec l'année 2019, le nombre d'enfants suivis a été augmenté de 14. De manière générale, nous constatons que chaque année les demandes augmentent pour les adultes et les enfants. Cela nous confirme que le besoin d'un accompagnement en guidance à domicile après un séjour maison d'accueil persiste. Depuis la création d'Aprèstoe, le nombre de suivis a doublé et celui relatif aux enfants est encore plus relevant.

Malheureusement, nous n'avons pas la capacité d'accepter toutes les demandes, c'est pourquoi certaines sont réorientées vers d'autres services de guidance à domicile.

6.1.1 Composition de ménage 2020

Célibataire	15
Célibataire avec 1 enfant	17
Célibataire avec 2 enfants	12
Célibataire avec 3 enfants	7
Célibataire avec 4 enfants	2

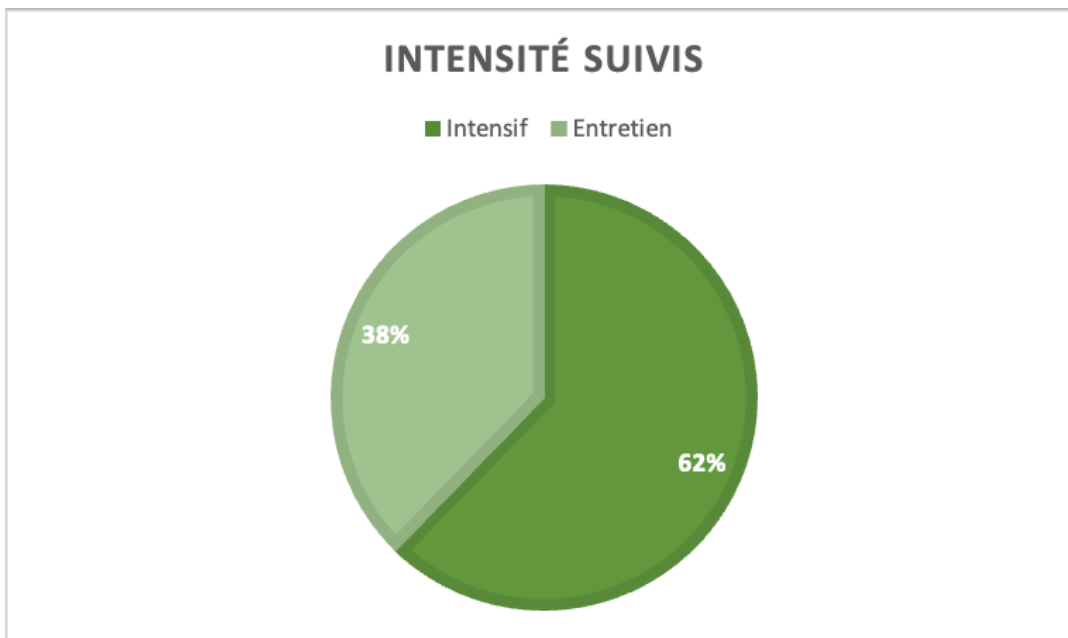
Note : Dans ce tableau, les compositions de ménage des femmes sont décrites selon leur nombre d'enfants, sans tenir compte si leurs enfants sont accompagnés ou non par Aprèstoe. Certains enfants sont déjà adultes et ont un dossier séparé.



Les résultats ci-dessus, nous permettent de constater qu'Aprèstoe a accompagné en 2020, 15 personnes isolées et 38 mères. Plus de 70% des suivis consistent de familles. Ensuite, nous remarquons que la plupart de ces ménages consiste de 1 ou 2 enfants.

6.1.2 Intensité des suivis 2020

Intensif	33
Entretien	20



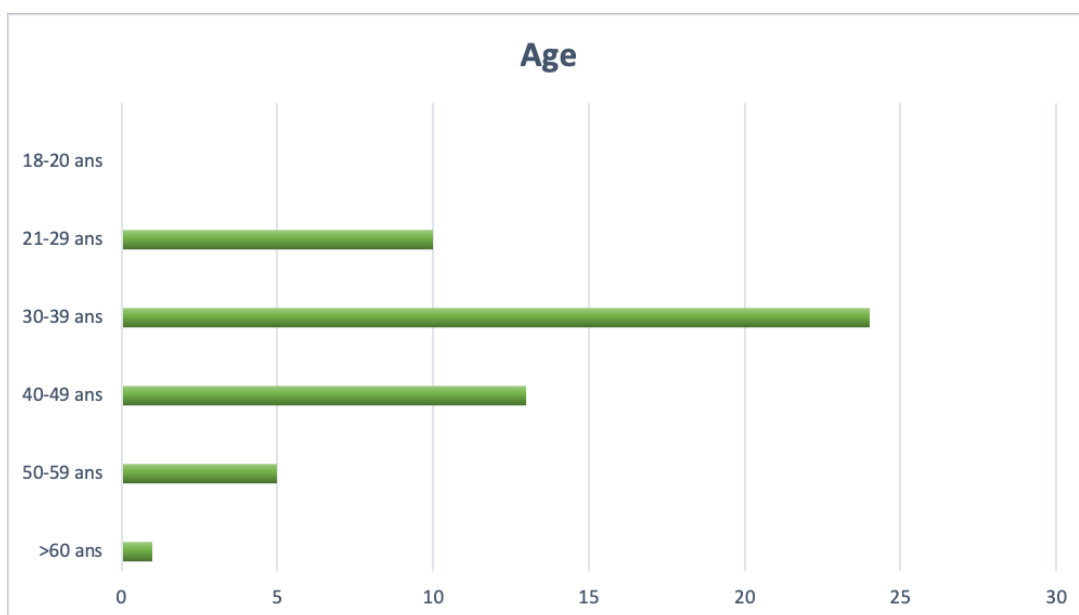
L'intensité de l'accompagnement détermine le type de suivi. Intensif signifie un suivi avec une fréquence (d'au moins) un contact par semaine alors que l'accompagnement d'entretien représente un suivi avec une fréquence d'un contact par mois. Ce dernier type d'accompagnement concerne des femmes accompagnées depuis longtemps et qui ont déjà acquis leur autonomie ou renforcée celle-ci. Durant cet entretien mensuel, nous passons en revue les derniers évènements, si elles ont des démarches pour lesquelles nous pourrions les aider, ou si nous pouvons donner un conseil ou une information, ... Souvent, l'accompagnement pour ces personnes représente simplement un soutien dans leur démarches. Par exemple, nous pouvons fixer un rendez-vous mensuel pour effectuer ensemble le paiement des factures, lire le courrier ou nous échangeons sur l'état émotionnel de la personne.

La majorité des accompagnements (62%) est de type intensif, ce qui signifie que théoriquement nous devons rencontrer une fois par semaine la personne mais dans la pratique c'est souvent bien plus. Un nouvel accompagnement est presque toujours intensif, avec au moins un entretien par semaine. Avec le temps, le nombre d'entretiens a tendance à diminuer. En fonction des besoins et des demandes de la personne un entretien est fixé et ceci à raison de minimum une visite/rencontre par mois.

6.2 Chiffres Adultes

6.2.1 Age

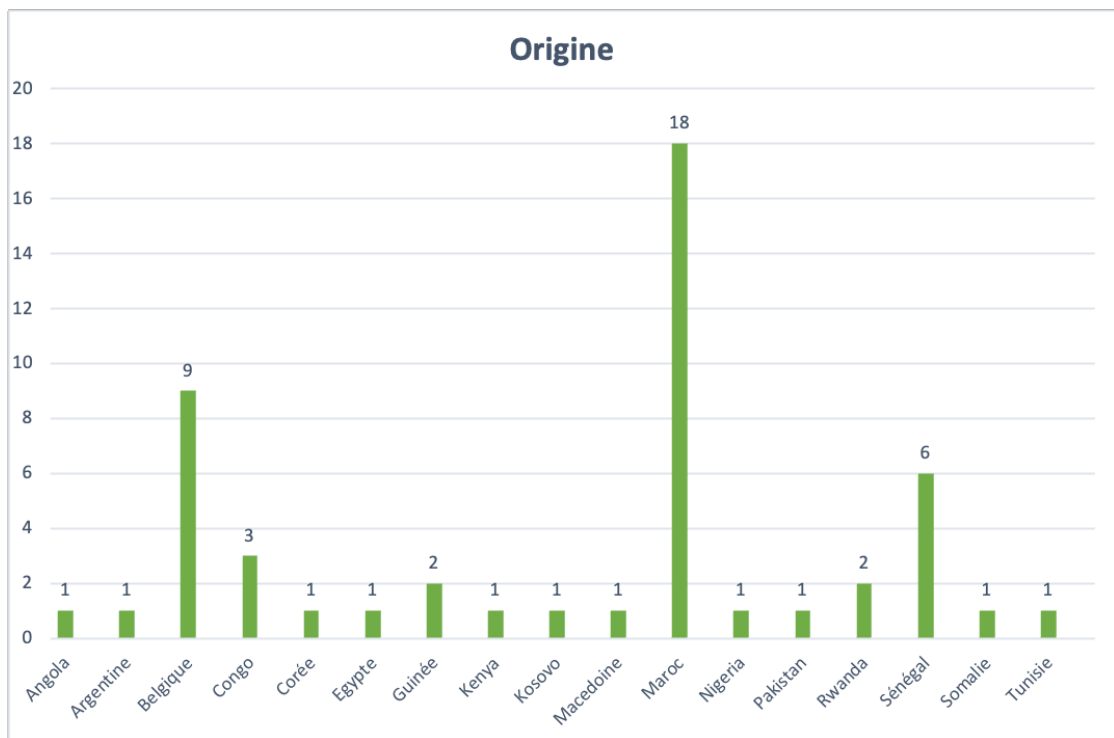
18-20 ans	0
21-29 ans	10
30-39 ans	24
40-49 ans	13
50-59 ans	5
>60 ans	1



La plupart des femmes accompagnées se trouve dans une catégorie d'âge de 30-39 ans. C'est une période de vie, où les personnes sont en quête de réaliser un projet personnel et ont l'envie de concrétiser certains buts, tel que chercher un travail, former une famille ou vouloir se reconstruire après avoir quitté la maison d'accueil. Après ce séjour, elles sont souvent motivées pour tracer un nouveau chapitre dans leurs vies. Ce constat, nous le retrouvons également dans la tranche de 21-29 ans, qui commence souvent une carrière ou une formation en lien avec le métier qu'elles aimeraient exercer.

6.2.2 Nationalité et Origine

Nationalité	Autre	32
	Belge	21
Origine	Angola	1
	Argentine	1
	Belgique	9
	Congo	3
	Corée	1
	Egypte	1
	Guinée	4
	Kenya	1
	Kosovo	1
	Macédoine	1
	Maroc	18
	Nigeria	1
	Pakistan	1
	Rwanda	2
	Sénégal	6
	Somalie	1
	Tunisie	1

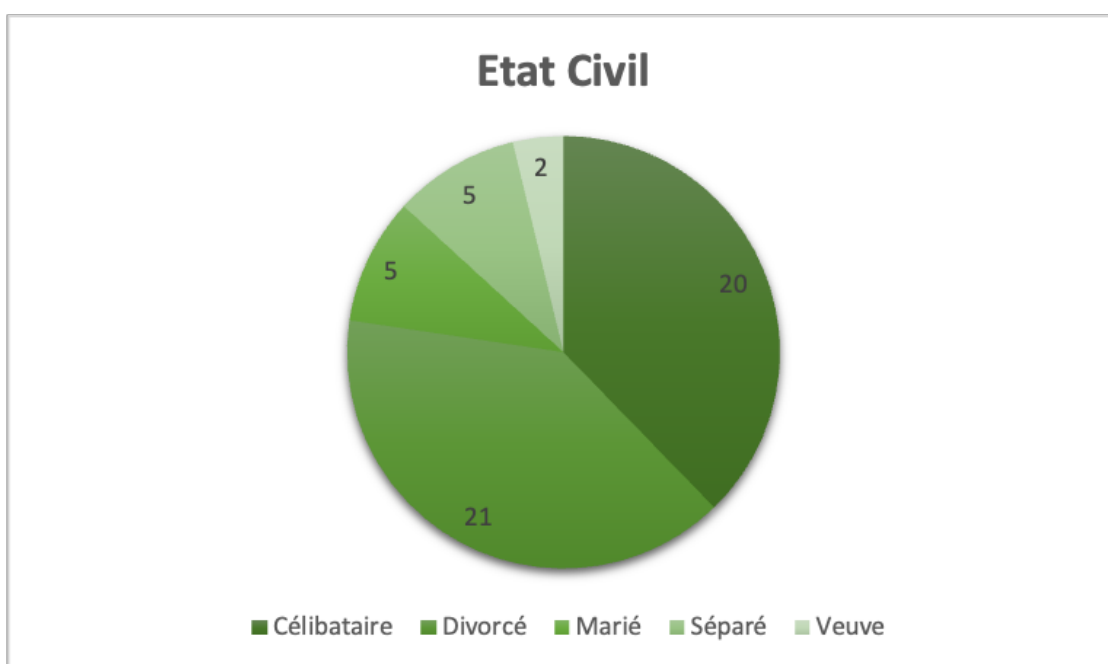


De ce graphique, il ressort aussi cette année un grand pic représentant les femmes d'origine marocaine. Cependant, si nous comptons le nombre de pays de l'Afrique subsaharienne nous comptabilisons 17 femmes. Nous pouvons conclure que la majorité des femmes accompagnées par Aprèstoe proviennent du Maroc ou d'un autre pays africain.

Parmi les femmes que nous accompagnons, plusieurs sont venues en Belgique suite à un mariage. Dans la culture arabe, les mariages dont le partenaire est choisi par la famille sont encore d'actualité. Malencontreusement, il peut arriver que la personne choisie ne correspond pas à l'idéal attendu. Par conséquent, les conflits dans le couple apparaissent marqués par la négligence, l'humiliation, l'emprisonnement et donc par la violence conjugale. La femme décide de quitter le domicile et trouve les coordonnées d'une maison d'accueil. Parfois, certaines femmes ont rencontré un belge dans leur pays d'origine et ils se marient. Ensuite, le couple s'installe en Belgique, la relation se dégrade et la femme étant totalement isolée de sa famille, cherche un refuge dans une maison d'accueil.

6.2.3 Etat Civil

Célibataire	20
Divorcé	21
Marié	5
Séparé	5
Veuve	2

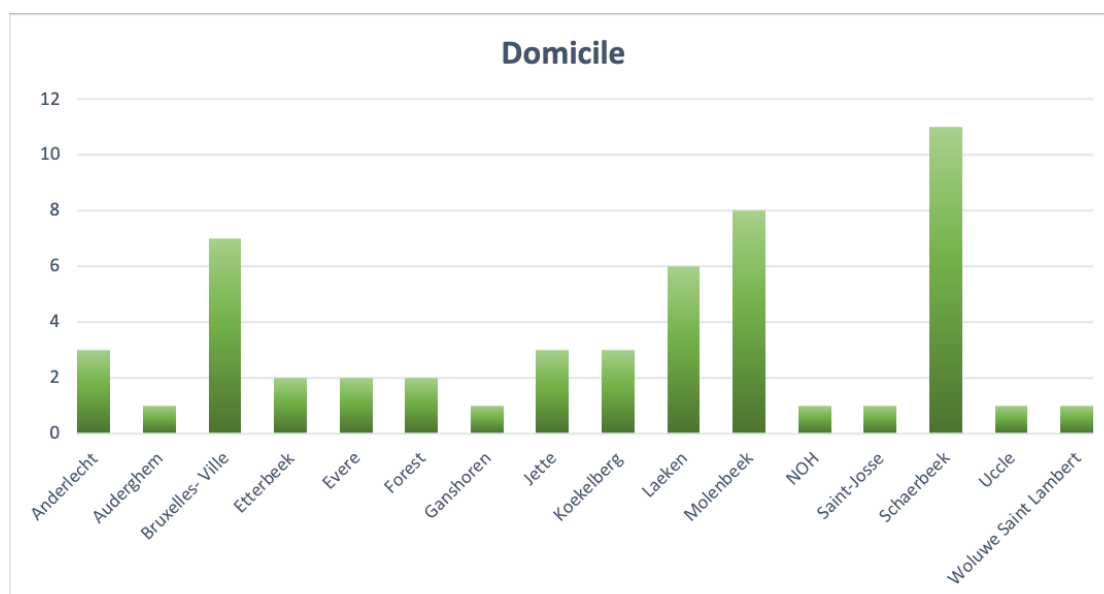


Le diagramme ci-dessus nous montre qu'un tiers des femmes suivies est célibataire et qu'un tiers est divorcée. L'une des premières démarches d'aide formulées par les femmes que nous soutenons consiste en l'introduction d'une demande de divorce. Nous la soutenons pendant cette procédure juridique et l'orientons vers les avocats compétents. Dans le pourcentage des femmes mariées, certaines sont en procédure de divorce. Ces procédures sont souvent déjà entamées par les maisons d'accueil.

Dans la plupart des situations, les femmes orientées vers notre service sont déjà séparées de fait ou divorcées. Il y a aussi 2 femmes qui sont veuve.

6.2.4 Domicile

Anderlecht	3
Auderghem	1
Bruxelles- Ville	7
Etterbeek	2
Evere	2
Forest	2
Ganshoren	1
Jette	3
Koekelberg	3
Laeken	6
Molenbeek	8
NOH	1
Saint-Josse	1
Schaerbeek	11
Uccle	1
Woluwe-Saint-Lambert	1

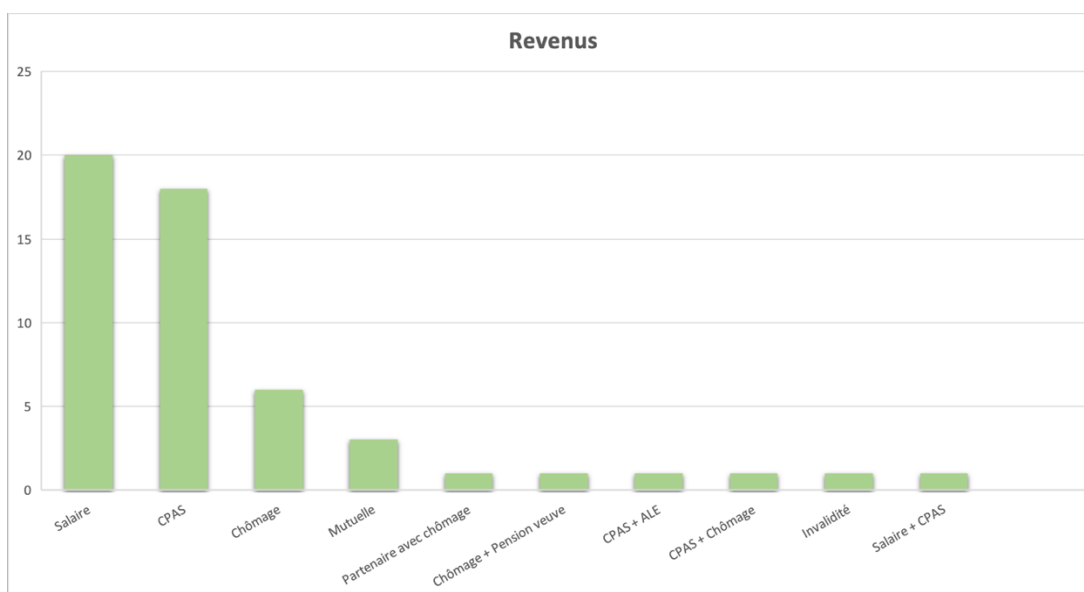


Après avoir travaillé dans les 19 communes de la Région de Bruxelles-Capitale. Dans le tableau ci-dessus, nous pouvons voir que la plupart des femmes après leur séjour dans la maison d'accueil ont trouvé un logement à Laeken, Schaerbeek, Molenbeek et dans la Ville de Bruxelles. Dans ces communes, les loyers sont souvent un peu plus abordables, ce qui pourrait être une explication.

De plus, nous collaborons avec l'AS IRIS, situé au centre de Bruxelles, qui dispose de logements situés sur les différentes communes de Bruxelles.

6.2.5 Revenus

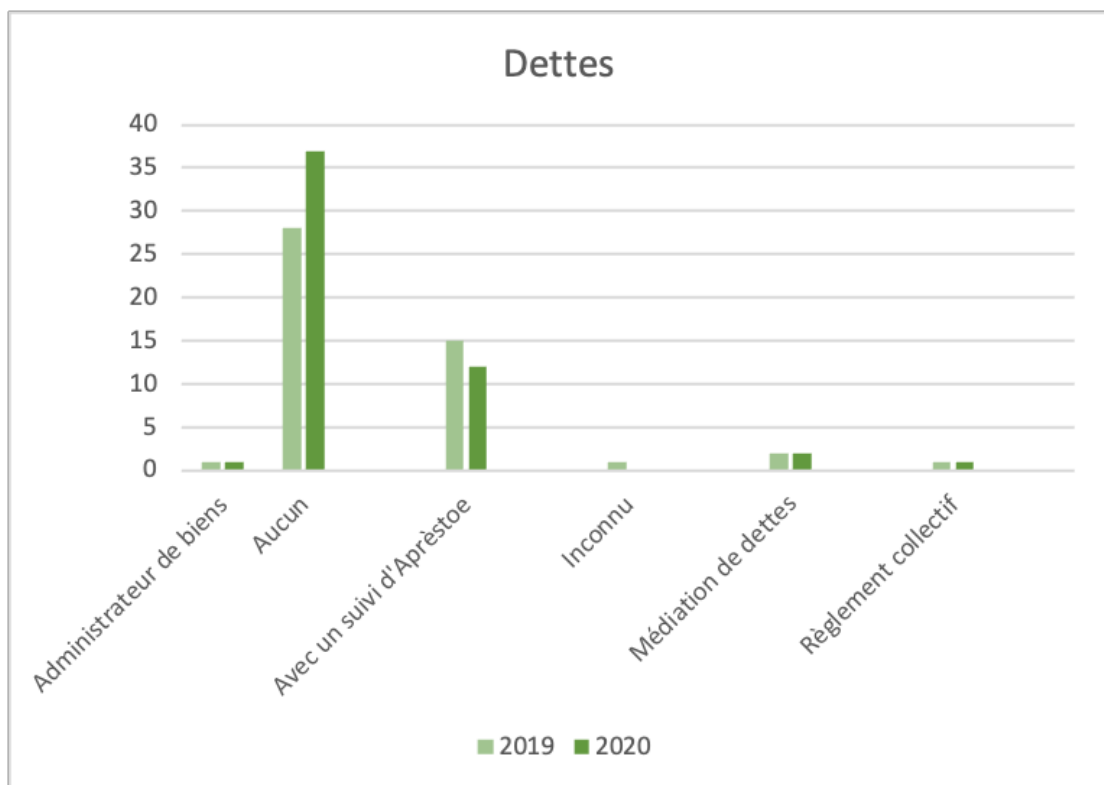
Chômage	6
Chômage + Pension veuve	1
CPAS	18
CPAS + ALE	1
CPAS + Chômage	1
Invalidité	1
Mutuelle	3
Partenaire avec chômage	1
Salaire+CPAS	1



Des 53 femmes accompagnées, 20 perçoivent un salaire. Ceci est un chiffre remarquable que nous avons vue augmenter progressivement. A la fin de ce rapport nous expliquons ce phénomène plus en détails. Plus au moins un tiers des personnes suivies perçoit un revenu d'intégration sociale. Cela s'explique par plusieurs raisons, soit les personnes sont encore à la recherche d'un emploi ou suivent une formation, ou soit elles ne sont pas encore en mesure pour commencer un emploi ou une formation. Certaines femmes vivent des situations complexes, elles doivent d'abord mettre la priorité sur leur santé (physique ou mentale) et leur résilience. Nous trouvons important de mettre en avant que 14 femmes ont des revenus liés à un emploi. Certaines femmes ont trouvé un emploi à temps plein, tandis que d'autres combinent un emploi à temps partiel avec un complément du CPAS.

6.2.6 Dettes

Administrateur de biens	1
Aucun	37
Inconnu	0
Médiation de dettes	2
Règlement collectif	1
Avec un suivi d'Aprèstoe	12



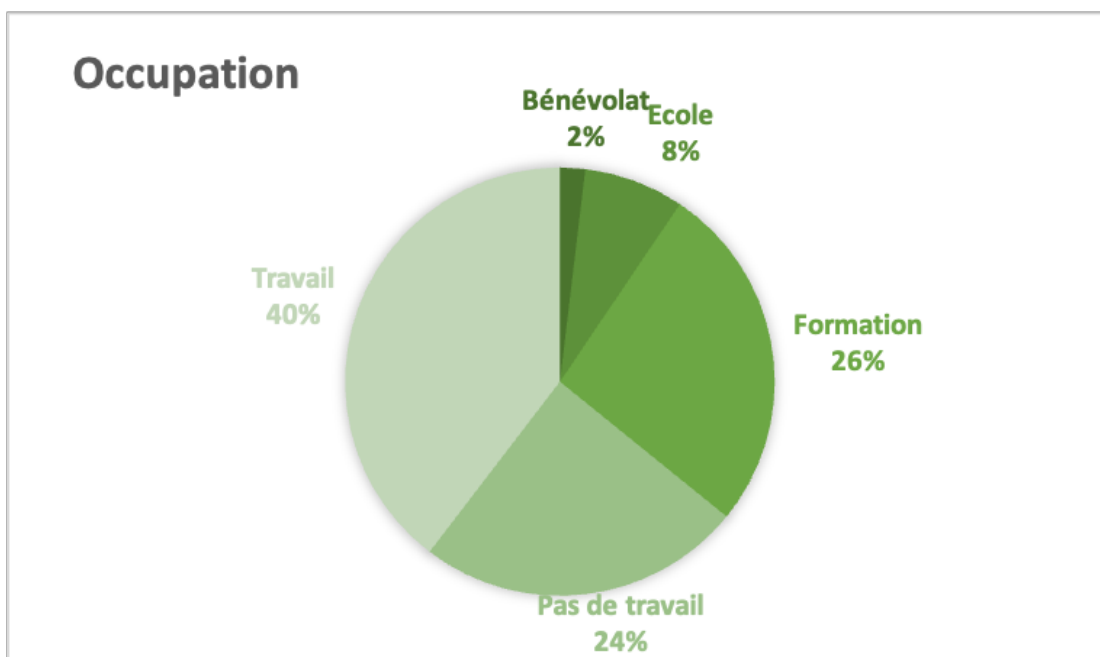
Le graphique ci-dessus montre que plus de la moitié des femmes accompagnées n'ont pas de dettes. Hélas, il ressort que 16 femmes sont dans une situation d'endettement, dont la gestion financière est parfois entre les mains d'un administrateur de bien ou gérée dans le cadre d'un règlement collectif de dettes. Nous constatons que la plupart des femmes gèrent elles-mêmes leur budget et leur dettes. Avec notre soutien, elles introduisent une demande pour un plan de remboursement échelonné auprès des créanciers.

De manière générale, nous essayons de collaborer, avec l'accord de la personne, avec l'administrateur des biens, les avocats, les huissiers de justice et les créanciers pour éviter l'accumulation de nouvelles dettes. Ces dettes proviennent souvent de

la période du mariage ; de factures, de crédit ou de prêts impayés et contractés durant l'union matrimoniale. Étant donné que ces dettes sont aux noms des 2 ex-partenaires, les femmes sont également responsable du remboursement.

6.2.7 Occupation

Bénévolat	1
Ecole	4
Formation	14
Pas de travail	13
Travail	21

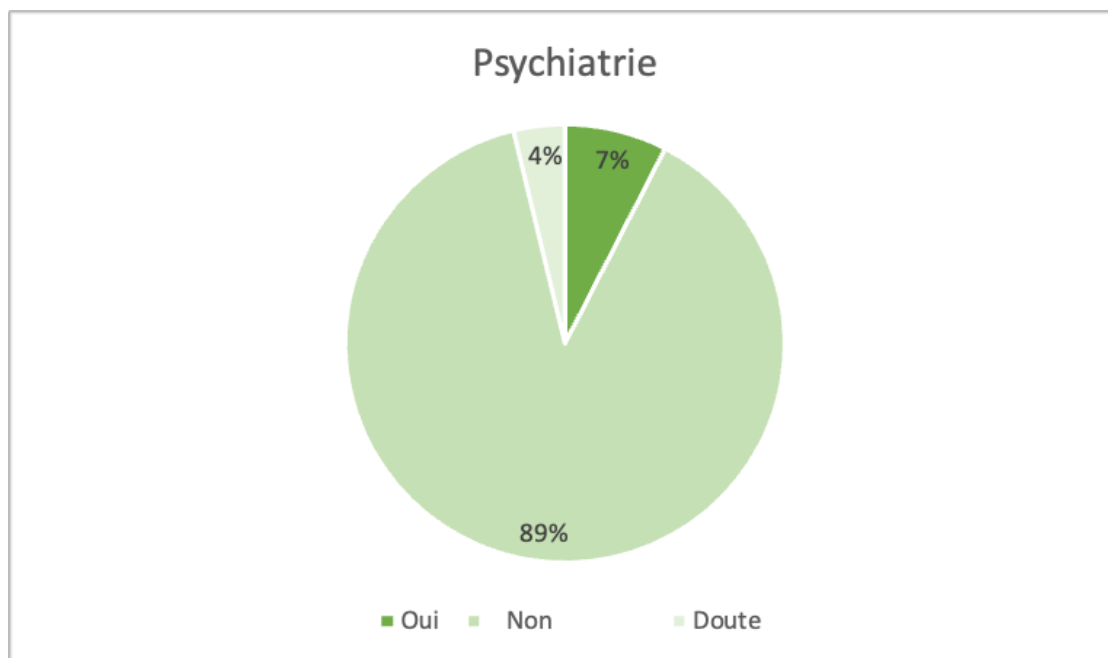


Nous constatons que 40% de nos femmes sont actives sur le marché d'emploi et disposent donc de leur propre revenu. De plus en plus, les femmes trouvent qu'il est important d'être active professionnel ou de suivre une formation qualifiante. Nous constatons que plusieurs femmes sont engagées par le CPAS grâce à l'article 60. Cette opportunité est pour certaines femmes une occasion idéale pour obtenir une première expérience professionnelle. Il existe également un groupe qui n'a pas encore d'emploi, mais qui suit, par exemple, des cours de langue (français ou néerlandais). Le troisième groupe est composé principalement par des femmes qui suivent une formation qualifiante. En collaboration avec d'autres associations, tel que HOB0 ou le service d'intégration socioprofessionnelle du CPAS, nous cherchons la formation la plus appropriée et en lien avec la concrétisation d'un projet plus

vaste, celui de trouver un emploi. Enfin, ce graphique montre que quatre femmes sont scolarisées et une femme s'investit en réalisant un travail en tant que bénévole. Comme déjà mentionné au-dessus, nous expliquons en détail ce thème dans le texte en bas de ce rapport annuel.

6.2.8 Psychiatrie

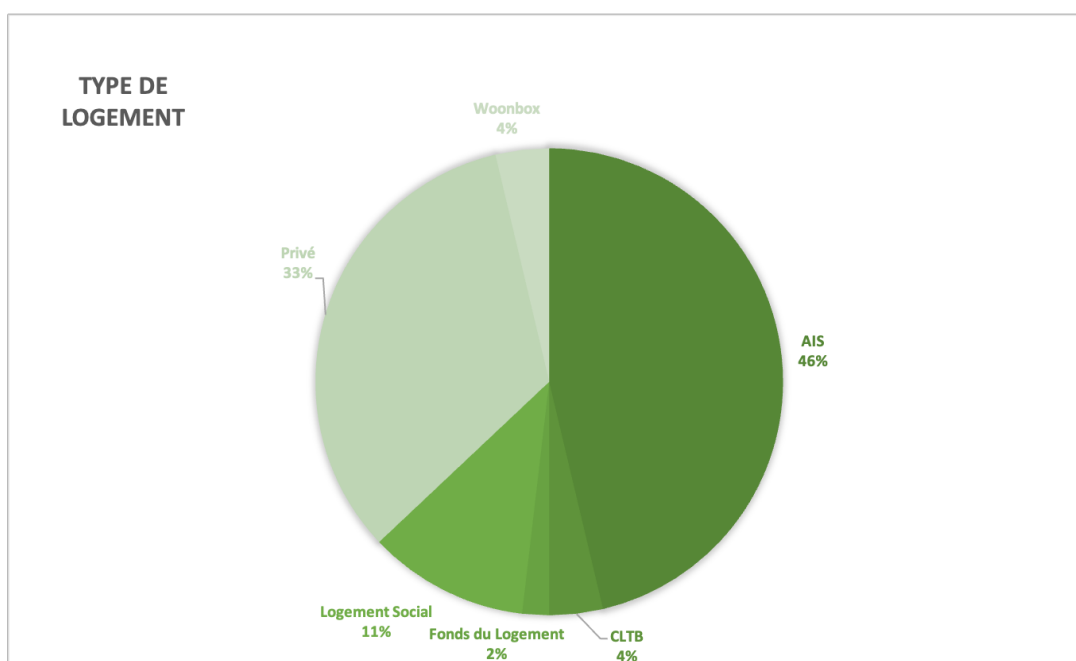
Oui	4
Non	47
Doute	2



Quelques femmes accompagnées par Aprèstoe présentent un problème de santé d'ordre psychiatrique. Dans ce cas, nous essayons de travailler le plus étroitement possible avec le psychologue, le psychiatre, le centre de jour ou l'hôpital en charge. Ensuite, nous aimerions souligner que parmi les femmes de l'autre groupe sans problèmes psychiatriques (89%), une consultation chez un psychologue peut être le cas. Les femmes sont orientées vers des services de santé mentale spécialisés, tel que Solentra ou le Centre de Prévention des Violences Conjugales et Familiales (CPVCF). Enfin, nous pouvons conclure que notre présence et notre écoute attentive représentent également un grand soutien pour les femmes.

6.2.9 Type de Logement

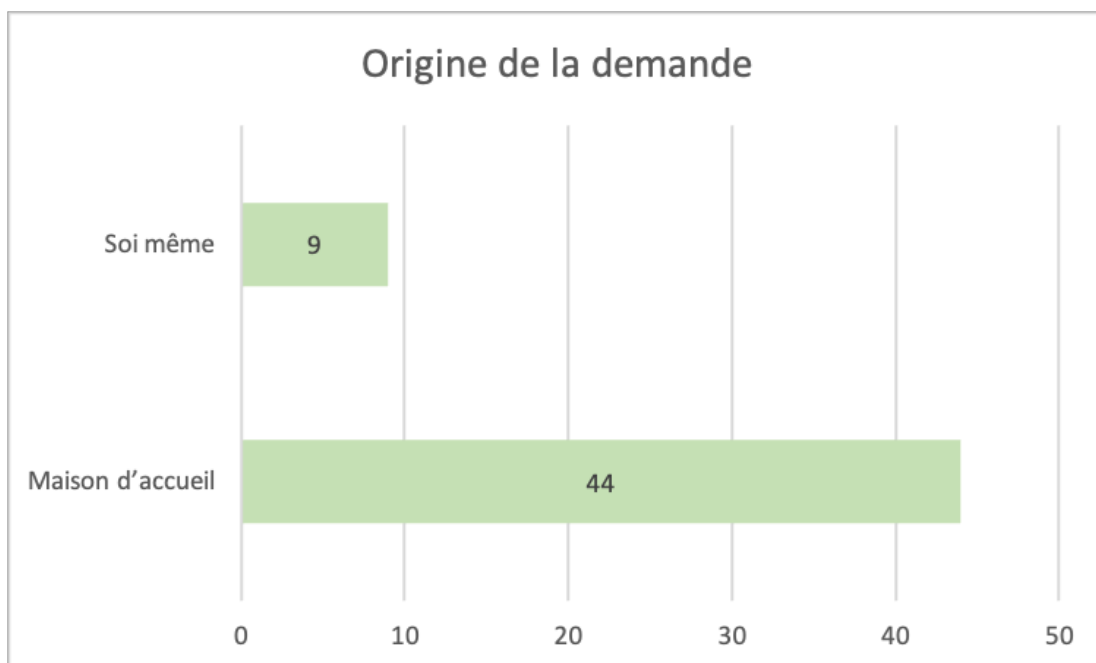
Agence immobilière sociale (AIS)	24
Community Land Trust Bxl (CLTB)	2
Fonds du Logement	1
Logement Social	6
Privé	18
Woonbox	2



Environ la moitié des femmes a obtenu un logement via une AIS (Agence Immobilière Sociale). Aprèstoe collabore ensemble avec l’AIS Iris, ce qui nous permet d’intervenir et de intercéder si nécessaire. Ensuite, une autre femme a trouvé un logement via une collaboration récente avec l’AIS Baïta. Si jamais une femme n’arrive pas à payer son loyer avant le délai, nous prenons contact avec l’AIS pour leur prévenir et d’éviter des éventuels problèmes. Un deuxième groupe a trouvé leur logement dans le marché privé. Plusieurs femmes ont obtenu un logement social via l’article 36 pour des victimes de violences conjugales. Depuis cette année nous avons aussi quelques femmes qui font partie du projet Woonbox et des autres qui ont su acheter leur propre logements via des projets innovatifs. Ces deux nouveaux types de logement sont décrits plus concrètement dans les textes en bas de ce rapport annuel.

6.2.10 Origine de la demande

Maison d'accueil	44
Soi même	9

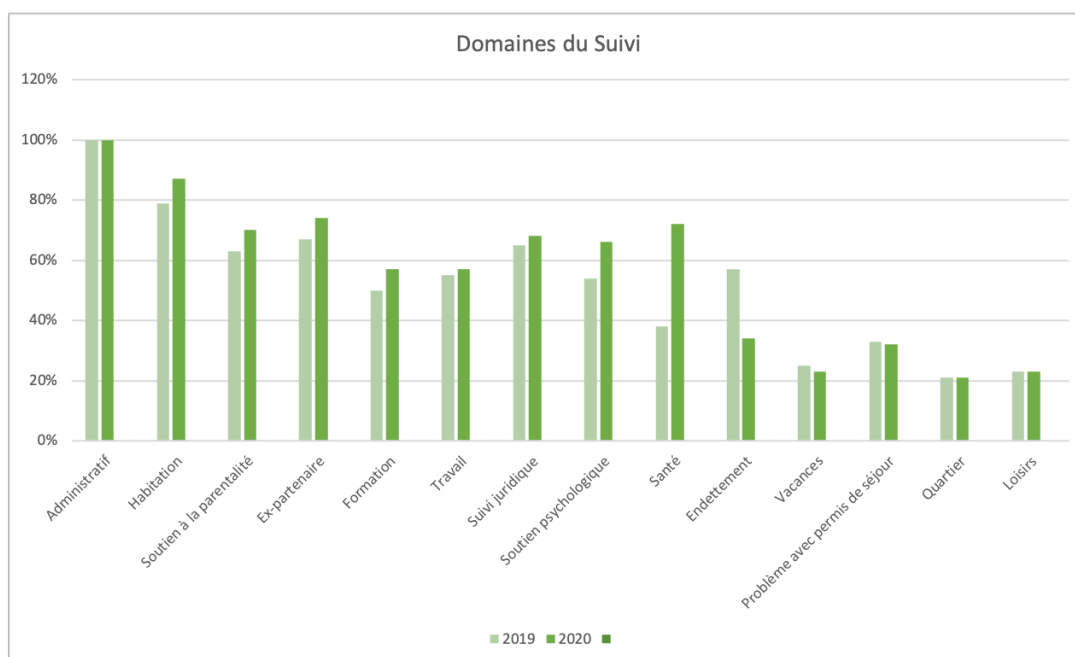


La plupart des demandes pour une guidance par Aprèstoe sont faites par les maisons d'accueil. Les équipes sociales des maisons d'accueil avec qui nous collaborons, savent bien estimer quelles sont les demandes à orienter vers Aprèstoe. Les chiffres ci-dessus montrent que 10 femmes ont introduit leur propre demande d'accompagnement. Il s'agit par exemple des enfants des femmes (accompagnés par notre service), qui en devenant majeurs souhaitent avoir un dossier individualisé. Il est également possible qu'on ouvre un dossier pour le compagnon de la femme ou d'autres membres de la famille. Parfois, un dossier est ouvert pour des femmes qui ont déjà quitté depuis longtemps la maison d'accueil. Certaines personnes ont refusé l'accompagnement en guidance à domicile au moment de leur départ du centre d'hébergement mais ont ensuite changé d'avis. Elles ont donc pris contact directement avec nous ou par l'intermédiaire de la maison d'accueil pour formuler une demande d'accompagnement.

6.2.11 Domaines du suivi

Domaine	Nombre
(Ex)partenaire	39
Administratif	53
Endettement	18
Formation	30
Habitation	46
Loisirs	12
Problème avec permis de séjour	17
Quartier	13
Santé	38
Soutien à la parentalité	37
Soutien psychologique	35
Suivi juridique	36
Travail	30
Vacances	12

Note : Nous travaillons souvent sur plusieurs domaines avec les personnes accompagnées.



Suite à la lecture des résultats ci-dessus, nous remarquons qu'un pourcentage très important de notre travail est lié à l'aide administrative apportée aux personnes. De nombreuses personnes se sentent perdues dans ce domaine, le côté administratif devient dès lors la première difficulté dans leurs problématiques. Malgré le soutien psycho-social reçu lors du séjour en maison d'accueil et l'installation dans un logement, les démarches administratives (comme la demande pour une prime de relogement, les inscriptions pour un logement social et/ou Agences Immobilières sociales, la lecture du courrier,...) restent très importantes. De plus, ce type de démarches devient de plus en plus complexe dans notre société actuelle. Pour notre public précarisé, ayant parfois peu de connaissances au niveau de l'informatique ou ayant des difficultés à lire, la gestion de l'administratif peut représenter une vraie barrière dans la vie en autonomie.

Les problèmes liés à l'habitation sont en deuxième position. Nous constatons une augmentation dans les demandes liées au logement. En effet, le premier logement loué, en quittant la maison d'accueil, ne correspond pas toujours aux attentes des personnes (mauvais état, mal situé, trop d'escaliers pour des personnes se déplaçant difficilement,) ou ne correspond pas à la composition de ménage (espace trop petit pour le nombre de personnes). De plus, la personne peut se retrouver confrontée à un préavis de son propriétaire pendant la période de son accompagnement par Aprèstoe, ou la personne peut également avoir besoin de trouver un logement avec un loyer plus modéré pour alléger ses finances. Dès lors, nous consacrons du temps à la recherche d'un logement plus stable et plus adéquat sur le long terme pour ces familles. Il est important d'inscrire les femmes dans les AIS, les logements sociaux et le Fonds du Logement, malgré les listes d'attentes. Ces inscriptions font partie des premières démarches que nous réalisons avec les femmes.

Ensuite, les problèmes par rapport à l'ex-partenaire sont les plus fréquents. Nous accompagnons les femmes dans les procédures de séparation, de divorce, pour la

garde des enfants, les problèmes de pensions alimentaire non payées, le besoin de faire légaliser son divorce dans son pays d'origine, ... Cela nous amène à être souvent les intermédiaires entre les personnes que nous accompagnons et leurs interlocuteurs au niveau du dossier juridique (les avocats, le tribunal, les jugements qui arrivent en version papier). Nous prenons également le temps d'expliquer ce langage juridique qui est très complexe pour les personnes que nous accompagnons.

Enfin, le volet santé prend également une part importante dans nos accompagnements. Il nous arrive souvent d'orienter les personnes vers une maison médicale, un médecin traitant, un spécialiste ou des professionnels paramédicaux (kinésithérapeute, logopède, psychologue,...). Ensuite, nous accompagnons souvent les femmes pendant les rendez-vous médicaux car elles ont peur d'oublier des informations importantes. C'est vrai qu'elles sont souvent stressées et risquent d'oublier ce que le médecin a dit mais notre présence représente surtout un soutien moral.

6.3 Chiffres Enfants

Comme mentionnée au début de ce rapport d'activité, nous avons accompagné 69 enfants en 2020 dans le cadre du soutien à la parentalité. Ce chiffre reprend les enfants pour lesquels il existe un accompagnement, que ce soit via la maman ou pas. Les enfants majeurs habitant encore chez leur maman, et qui n'ont donc pas un dossier à leur propre nom, sont également inclus. Les enfants qui ne sont plus domiciliés chez leurs parents ou vivent à l'étranger ne sont pas représentés dans les statistiques suivantes.

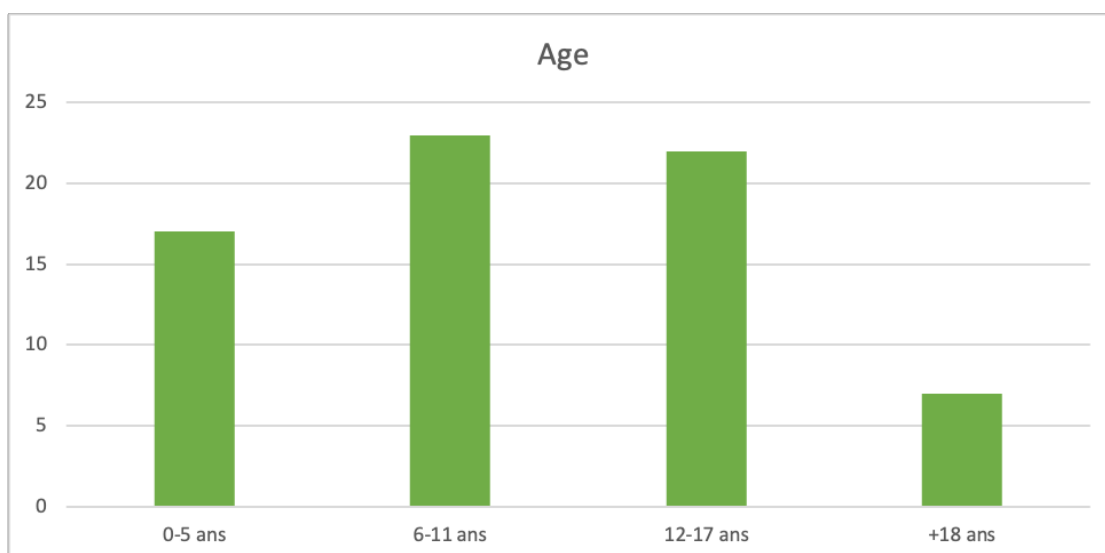
En accompagnant les parents, nous impliquons directement ou indirectement leurs enfants. Ce travail se réalise bien souvent par des contacts directs avec l'enfant, par exemple concernant le travail sur le deuil. Nous réalisons en collaboration avec la maman des démarches sociojuridiques concernant les enfants. Cela illustre l'accompagnement indirect au bénéfice de l'enfant.

Qu'il soit mineur ou jeune adulte, Aprèstoe est à l'écoute et disponible pour collaborer et répondre à certains besoins, questions et demandes des enfants. Les enfants des parents que nous accompagnons sont alors bien connus par Aprèstoe. Les parents collaborent volontairement avec nous concernant le soutien à la parentalité. Nous aimerons souligner le fait que les enfants ne peuvent pas être réduit qu'à des chiffres, mais que nous devrions les considérer en tant que citoyens et devraient donc avoir une place reconnue dans nos accompagnements.

Aprèstoe aimerait que nos missions liées aux enfants soient également considérées qualitativement.

6.3.1 Age

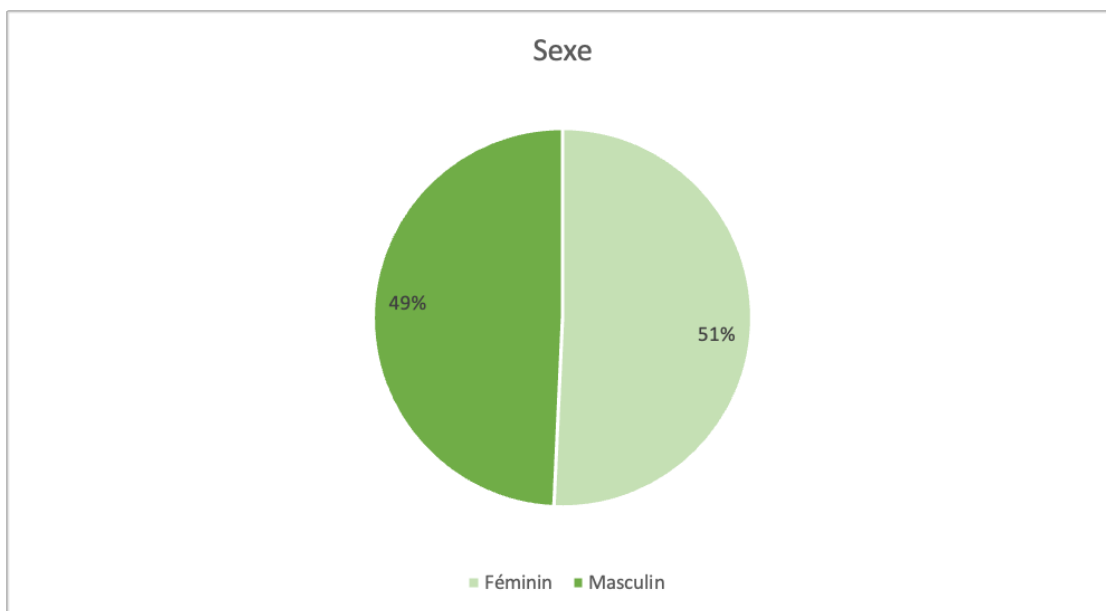
0-5 ans	17
6-11 ans	23
12-17 ans	22
+18 ans	7



La plupart des enfants en guidance est âgé entre 6 et 11 ans. A chaque tranche d'âge des nouvelles questions surgissent pour les parents, ceux-ci nous sollicitent pour les soutenir. C'est pourquoi, nous nous montrons ouverts au dialogue avec le parent, les 2 parents et en famille. Aprèstoe cherche avec la famille les aides et réponses adaptées à leur situation et à leur âge.

6.3.2 Sexe

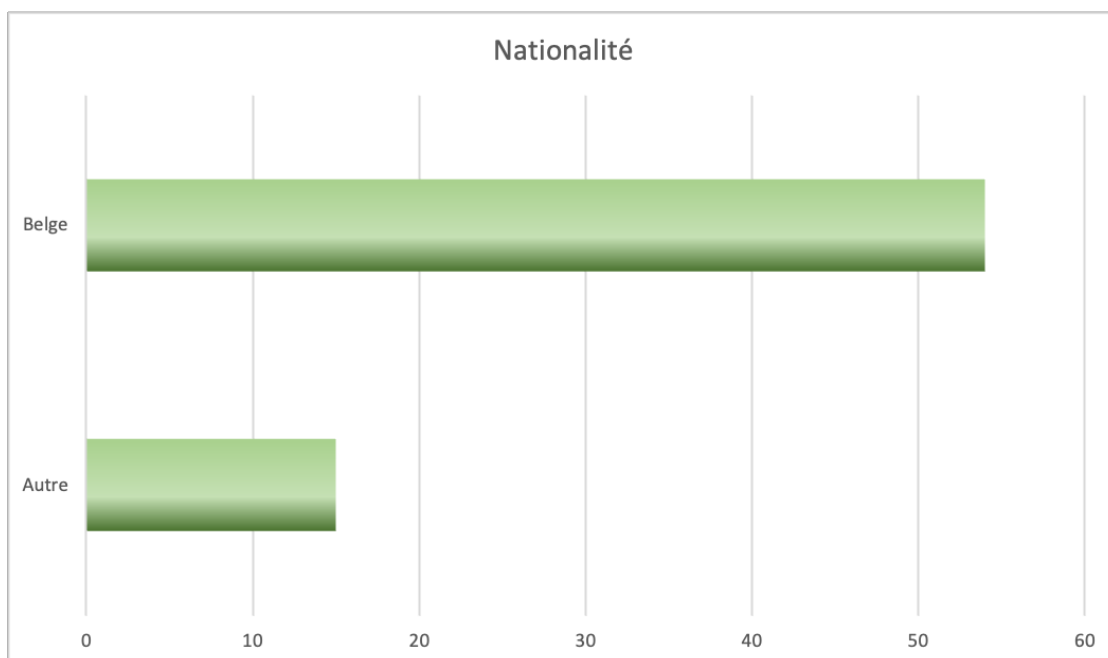
Féminin	35
Masculin	34



Le diagramme montre que 49 % des enfants sont des garçons et 51 % des enfants sont des filles.

6.3.3 Nationalité

Autre	15
Belge	54

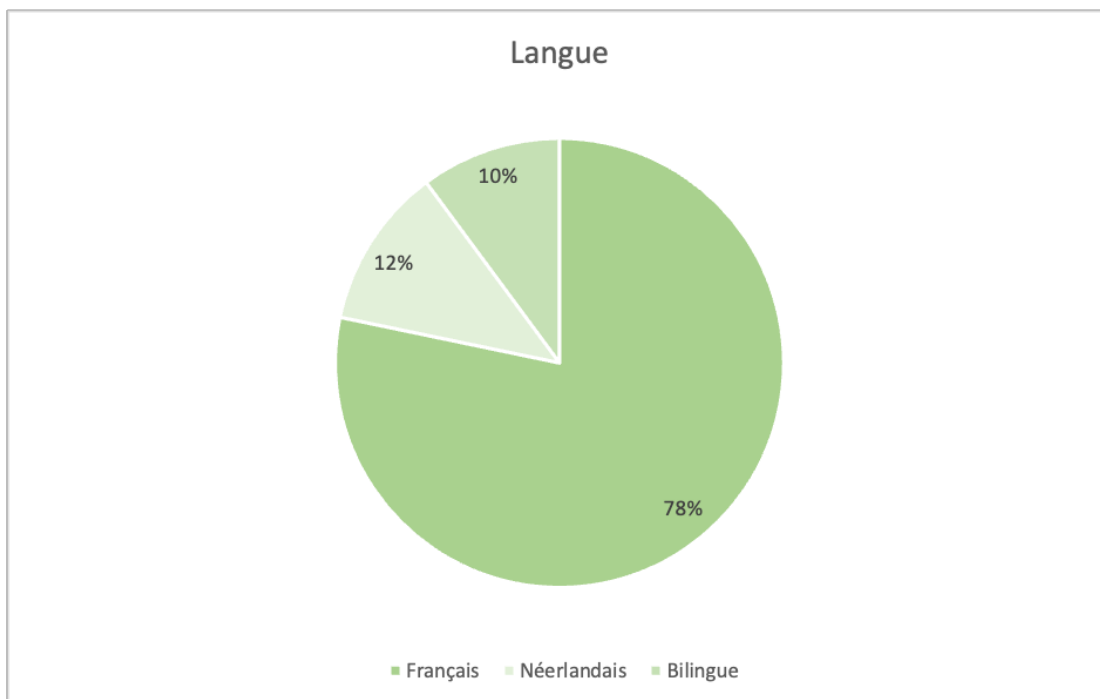


La reconnaissance du statut identitaire de l'enfant, ce droit humain fondamental, nous permet d'accompagner les enfants habitant à Bruxelles. L'enfant est ainsi titulaire pour recevoir l'aide adaptée à sa situation. C'est un droit précieux que nous aimerions faire valoir. C'est un droit qui le reconnaît comme citoyen et ouvre l'accès aux services, droits et obligations à son égard.

Par le biais de l'accompagnement proposé aux parents, nous aimerions rendre visibles les enfants et leur droit à être protégés par leurs parents et l'état.

6.3.4 Langue

Bilingue	7
Français	54
Néerlandais	8



Les explications sont diverses quant au choix de la langue d'enseignement. Cependant, il importe de noter que les parents souhaitent que ce choix ait un impact positif sur les carrières et débouchés professionnels. Ainsi, quelques familles francophones choisissent l'enseignement néerlandophone en espérant donner à l'enfant une meilleure intégration dans la société. Parfois, il s'agit des parents séparés, qui parlent chacun une langue nationale différente, et doivent ainsi s'accorder sur le choix de la langue d'enseignement.

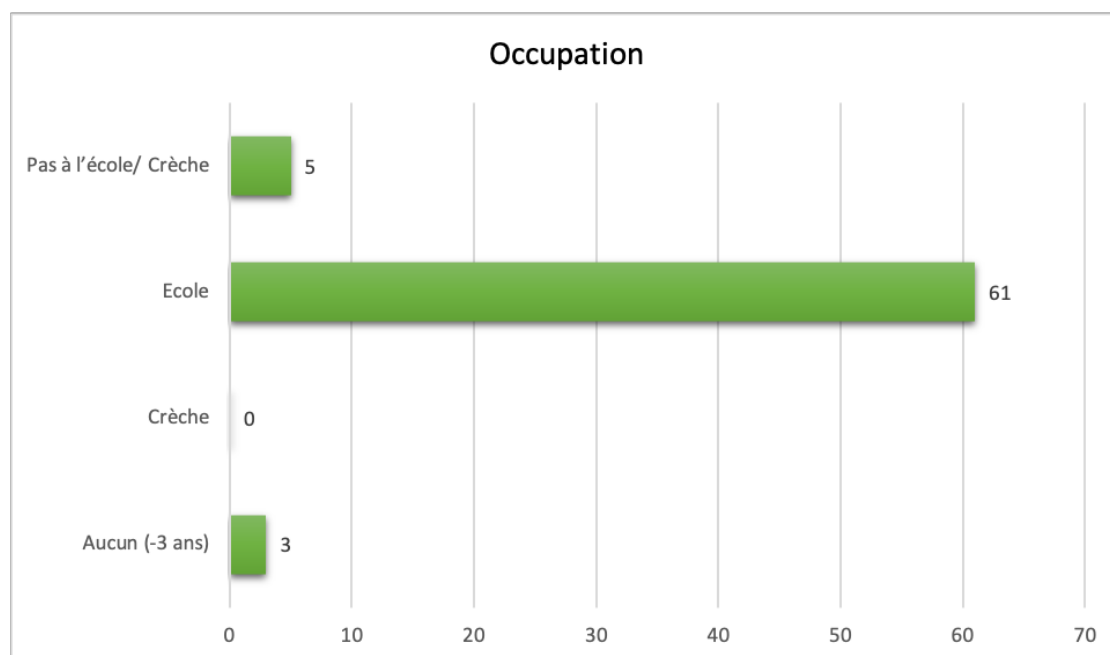
Lors d'une séparation parentale, l'autorité parentale (conjointe ou exclusive) et le type d'hébergement de l'enfant, déterminée par le tribunal ou l'amiable, est également un facteur à prendre en considération dans nos accompagnements.

Les parents se posent souvent la question du choix de langue scolaire. Cette décision est l'aboutissement d'une longue réflexion qui met en avant les avantages et les inconvénients pour l'enfant et la famille.

Les familles accompagnées par Aprèstoe sont souvent francophones, d'où le pourcentage important du français dans l'enseignement. Par contre, par rapport aux autres années, les chiffres montrent qu'il y a plus d'enfants Néerlandophones en 2020.

6.3.5 Occupation

Aucun (-3 ans)	3
Crèche	0
Ecole	61
Pas à l'école/ Crèche	5



L'occupation de jour de l'enfant est ici représentée par l'inscription en crèche, école ou enseignement supérieur ou formation professionnelle.

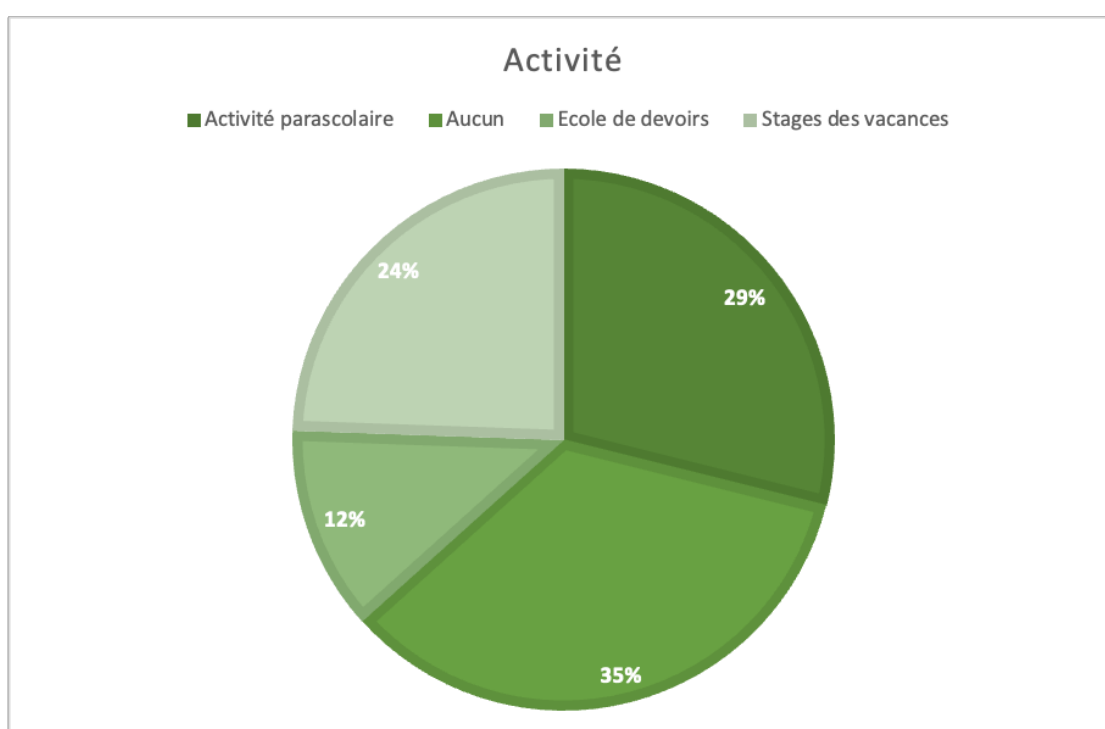
Pour le parent isolé d'un enfant, qui n'est pas en âge d'obligation scolaire, la question s'impose quant à la décision du choix de son occupation de jour (formation, recherche d'un travail, reprise d'une activité professionnelle). Ce choix est en lien direct avec l'activité de jour de l'enfant (inscription en crèche ou une alternative de garde ou rester à la maison pour garder l'enfant). La question est importante parce qu'elle est en lien avec tous les domaines de vie de la famille (finances, état du logement, avoir des jouets à disposition,). Selon le contexte de vie, il est important d'accompagner le parent dans cette réflexion pour le bien-être de l'enfant.

Certains adolescents sont en recherche de sens concernant leur éducation. Certains rentrent en crise concernant leur réalité de vie. La perte de confiance et d'estime de soi sont des facteurs en lien avec leur trajectoire de vie, celle-ci a un lourd impact sur l'investissement de l'enfant à l'école. Certains enfants décrochent, d'autres attendent leur majorité pour abandonner l'école car les circonstances de vie ne s'accordent pas avec la pédagogie, qui les prépare vers un futur, qu'ils n'arrivent pas à imaginer avec optimisme.

Parfois, notre travail est frustrant car certains enfants n'arrivent pas à obtenir l'aide adaptée au moment où ils l'ont réellement besoin.

6.3.6 Activités

Activité parascolaire	26
Aucun	31
Ecole de devoirs	11
Stages des vacances	22



Note : les enfants 18+ représentent les enfants qui sont suivis dans le cadre du soutien à la parentalité et qui n'ont pas d'accompagnement séparé.

Selon l'âge, les intérêts de l'enfant et la situation familiale, nous partons avec les parents et l'enfant à la découverte des activités d'épanouissement, présentes autour du domicile ou de l'école. Des découvertes, qui sont parfois ponctuelles et qui aboutissent parfois à une inscription annuelle, comme par exemple l'inscription dans un club de foot (ou autre sport), de natation, d'une académie de musique ou auprès d'un centre culturelle...

7 Quand l'accompagnement social prend forme de projet

Après quelques mois d'accompagnement avec la personne, un projet se dessine, se définit, se construit et se met en place.

Un projet personnel qui a du sens pour la personne et pour lequel elle décide de s'investir.

Les projets peuvent prendre différentes formes; comme celui de suivre une formation de type court ou long, acheter un électroménager, un meuble pour améliorer sa qualité de vie, visiter la famille au pays natal, de visiter un endroit, mettre en place une thérapie individuelle ou familiale, apprendre une langue, ou encore mettre en place un système d'épargne pour concrétiser un projet quelconque.

Chaque projet représente un levier d'épanouissement personnel, un but à atteindre qui favorise l'émancipation et l'empowerment personnel.

Notre travail social reste créatif et sur mesure car la demande initiale se définira davantage grâce aux multiples rencontres au bureau et au domicile. Celles-ci nous permettent de connaître les divers domaines sur lesquelles doivent se baser tout le travail d'accompagnement: finances, logement, juridique, administratif, soutien à la parentalité, santé, travail/formation, activité de loisir,...

Par le biais de ce texte, nous aimerions vous décrire deux exemples de projets que nous avons vu se développer au fil de notre travail social, à savoir :Celui de décider de devenir propriétaire et celui de décider de décrocher un emploi.

Devenir propriétaire

Devenir propriétaire en Belgique, ce n'est pas simple et pourtant c'est un projet que 3 familles d'Aprèstoe ont voulu concrétiser.

Sans vouloir généraliser, ce projet naîtrait d'un rêve, d'un idéal mais surtout de l'idée de combattre une peur, celle de perdre à nouveau son toit, la peur de perdre son foyer familial qui représente l'une des bases de sécurité pour toute la famille et notamment les enfants.

Nous constatons que les personnes pour qui ce projet s'est réalisé, ont d'abord vécu dans un logement de type social, leur permettant ainsi d'épargner pour le projet d'achat immobilier.

Souvent, l'attente est longue pour aboutir à devenir propriétaire mais l'espoir reste présent. Les raisons de cette envie sont multiples telles que ; construire un avenir plus sûr pour la famille, répondre à un besoin de projection dans l'avenir, retrouver leur détermination, leur pouvoir d'action et la confiance, se sentir fière et que les enfants ressentent également cette fierté, se sentir en droit de disposer de son bien librement et enfin, le passage par la maison d'accueil serait également un élément important à souligner. Une situation de crise, qu'elles ont connu et qu'elles voudraient éviter pour elle et les enfants.

Ce projet devient réaliste lorsque la personne dispose de toutes les informations et conditions: notamment son statut juridique, son apport financier, son statut professionnel, sa composition de ménage,

Pour le concrétiser, nous collaborons avec les services bruxellois ayant l'expertise et l'expérience dans ce domaine, tels que le Fonds du Logement de Bruxelles-Capitale, le CLTB ou encore l'asbl le CIRE.

Grâce à ces services, le projet prend forme. La personne connaît ses droits, conditions et obligations.

Nous orientons ainsi les personnes vers les services adéquats et nous les accompagnons dans les démarches administratives nécessaires.

Notre accompagnement encourage à avoir aussi une réflexion sur l'aspect financier et le projet professionnel de la personne. Il est évident qu'en ayant un emploi, les conditions d'accès pour un crédit sont plus favorables.

Notre soutien reste présent à chaque étape de ce projet ; celui de demander une simulation de crédit, celui de savoir définir un montant d'épargne mensuel, celui de présenter sa candidature pour un projet, celui de visiter le bien souhaité, celui de constituer tous les documents nécessaires pour le dossier d'achat auprès de la banque, celui de choisir un notaire, celui d'opter pour une assurance vie, celui de lire et relire tous les documents, celui d'écouter le ressenti et les interrogations de la personne à chaque étape, celui d'organiser le déménagement et l'emménagement...

Après en tant que service du secteur d'aide aux personnes sans-abris, fait remarquer que chaque profil mérite d'être entendu de manière qualitative sur ses besoins et ses désirs afin de concrétiser un projet réaliste mais surtout émancipateur. C'est ainsi que la durée de nos accompagnements restent variable selon la demande, la nécessité et le rythme de chaque usager.

Décrocher un emploi

Lorsqu'une personne a connu une rupture importante, un temps de reconstitution s'impose. Quitter la maison d'accueil pour s'installer enfin dans un logement représente un déploiement d'énergie assez conséquent.

Lorsque la personne est donc installée dans un logement stable, la réalité financière pousse souvent la personne à réfléchir à son projet professionnel.

Pour les personnes accompagnées, souvent des mamans monoparentales, cela représente une conciliation entre son rôle familial et son désir professionnel.

Certaines personnes sont également contraintes par leurs statuts juridiques de trouver le plus rapidement possible un emploi. La finalité est tellement bien définie qu'elles sont prêtes à accepter la première offre d'emploi.

Ainsi, nous avons accompagné une jeune femme, diplômée en ingénierie, qui a accepté un travail comme technicienne de surface. Victime de violence conjugale, elle devait absolument éviter de dépendre de l'aide financière de l'état belge car elle disposait d'un droit de séjour via un regroupement familial lié à son ex-mari. Détruite émotionnellement, elle avait l'impression de souffrir d'une injustice. La soutenir en travaillant sur sa confiance en elle pour s'investir dans une recherche d'emploi plus adaptée à ses compétences devient ainsi un but de notre accompagnement social.

La valeur symbolique d'un emploi, nous la rencontrons dans les récits de ces personnes, qui malgré le fait d'avoir connu une situation de crise importante, tiennent à se développer professionnellement afin de tisser des liens, retrouver la confiance, améliorer leur pouvoir d'achat, ressentir de la fierté, se sentir valorisée, évoluer, apprendre et améliorer ainsi leurs conditions de vie personnelle et/ou familiale.

Pour autant de raisons et bien plus encore, travailler est donc un exemple de projet inspirant plusieurs des personnes accompagnées par Aprèstoe. C'est aussi un projet qui met en lumière les obstacles, les limites mais surtout les qualités de l'individu.

Certaines situations nous permettent aussi de mettre en avant le niveau de la santé physique et mentale. Es-tu prête pour travailler ? Te sens-tu en forme physiquement et mentalement pour travailler ? Prendre en considération l'aspect de la santé est pour nous fondamental. Est-ce que ce travail améliorera ton état de santé ou aura tendance à le détériorer ? Par exemple, l'impact de la violence conjugale reste présent touchant souvent l'état psychique et physique de la victime. Celle-ci devient consciente que prendre soins de sa santé est crucial pour avancer dans n'importe quel projet.

Certaines de ces personnes ont signé un contrat de travail après avoir suivi une formation. Ainsi, plusieurs ont même décroché un emploi CDI en tant qu'employé (informaticienne, enseignante) ou ouvrière (en tant que femme de chambre). D'autres ont signé un contrat sous statut article 60 auprès du CPAS ou un contrat CDD comme vendeuse, aide logistique polyvalente, aide-soignante, commis de cuisine, aide-ménagère, secrétaire Des profils différents qui nous ont impressionné par leur détermination depuis que nous existons comme asbl.

Par le biais de ce texte, nous aimerions également remercier la collaboration avec les divers CPAS (service ISP), l'asbl HOBO, GROEP INTRO et le secteur bruxellois exerçant dans l'aide à l'insertion socio-professionnelle.

Enfin, nous aimerions parler des enfants et des jeunes (adultes) rencontrés car cette motivation d'insertion professionnelle se met en place en mettant l'accent sur l'apprentissage scolaire et les aides adaptées pour améliorer leur qualité d'éducation. C'est aussi une manière de les préparer à devenir des adultes professionnels afin qu'ils sachent ce qu'ils souhaitent devenir et qu'ils aient les opportunités pour concrétiser leurs rêves.

Décrocher un emploi symbolise donc une réussite personnelle, que nous avons le plaisir de féliciter car nous reconnaissons le long et difficile parcours pour aboutir enfin à ce but.

8 Le projet Woonbox

L'accès à un logement décent et financièrement abordable devient de plus en plus difficile pour un grand nombre de Bruxellois. Les personnes à faible revenu sont confrontées à des biens parfois insalubres, où l'humidité règne et qui ne sont souvent pas adaptés à la composition familiale, et ce à des loyers et des charges élevés. Plusieurs familles accompagnées par Aprèstoe sont composées de 2, 3 voire 4 enfants. Il n'est pas évident pour ces familles de trouver un logement adapté à la composition familiale. Plus une maison a de pièces, plus le loyer est cher. Notre public n'a pas toujours le budget approprié pour cela. De plus les familles sont confrontées à de longues listes d'attente pour un logement social.

En plus du paiement du premier loyer, une caution locative doit être versée. Cette somme n'est pas aisée à rassembler, en particulier pour les parents seuls avec un revenu de remplacement. Pourtant rester dans une maison avec un loyer élevé qui ne répond pas toujours aux normes de logement est souvent une meilleure option que de se retrouver à la rue ou de séjourner à nouveau dans une maison d'accueil. L'un des objectifs d'Aprèstoe est de travailler sur des logements stables à long terme.

Depuis avril 2020, Aprèstoe a entamé une collaboration avec Samenlevingsopbouw Brussel. Nous avons eu l'opportunité de proposer des candidats afin de participer au « Projet Woonbox ».

Le « Projet Woonbox » consiste en un logement modulaire selon le principe du « box in the box » et est situé près de la gare de l'Ouest à Molenbeek. Il existe à Bruxelles au moins 1 000 000m² de bureaux inoccupés, cet espace représente celui de 30 000 logements. L'objectif de ce projet social est de transformer cet espace vide en logements temporaires pour les familles à faible revenu et de leur donner le temps de chercher une situation de vie stable. En plus d'offrir un logement temporaire sur la base d'un contrat de transit, un accompagnement collectif est proposé par Samenlevingsopbouw ainsi qu'un accompagnement à domicile individuel par Aprèstoe ou par le CAW Brussel.

Parallèlement à leur recherche de logement, ce projet permet aux familles de souffler et de prendre le temps d'avancer dans la bonne direction. En d'autres termes les familles se voient offrir un « time-out ». Samenlevingsopbouw y parvient en proposant un loyer peu élevé et en ne demandant pas de garantie locative. En outre, la possibilité de constituer un plan d'épargne individuel est envisagé pour chaque famille qui servira de tremplin pour l'avenir.

Aprèstoe accompagne 3 familles qui participent à ce projet. Un couple accompagné de ses 4 enfants, une femme monoparentale avec ses 2 enfants ainsi qu'une autre femme avec un enfant.

Le premier décembre 2020 une première famille a pu emménager à Woonbox, les deux autres familles déménageront au courant du mois d'avril 2021.

9 Le suivi social d'Aprèstoe en temps Corona

La crise Covid-19 a apporté son lot d'incertitudes et de défis. 2020 nous a permis de partir à la recherche de solutions, d'alternatives mais aussi d'opérer une réorganisation de notre manière de travailler. Dans ce texte, nous approfondirons les conséquences de cette crise sanitaire sur le travail au sein de notre ASBL et également pour nos clients.

La crise sanitaire est arrivée brusquement et soudainement. Comment pouvons-nous faire face à cela en tant que Asbl? Quelles mesures faut-il prendre et pour combien de temps ? Comment pouvons-nous communiquer cela à notre publique ? Quand y aurait-il un assouplissement-durcissement des mesures ? Des questions que nous nous sommes toutes et tous posés au cours de la dernière année. Questions auxquelles nos bénéficiaires ont également été confrontés. Pour notre groupe cible, il n'était pas toujours clair quelles règles étaient en vigueur, quelle procédure devait être suivie après avoir été testé positif pour la Covid-19 ou après avoir été en contact avec une personne à haute risque. Lorsque le télétravail est devenu une des prérogatives principale à adopter, nous avons immédiatement contacté tous nos bénéficiaires afin de nous assurer qu'ils étaient bien au courant, qu'ils comprenaient quelles règles devaient être respectées, comment ils se sentaient et vérifier qu'ils les appliquaient. Étant donné que tous nos bénéficiaires ne disposaient pas toujours des connaissances linguistiques en français ou en néerlandais nécessaires à la compréhension effective des règles gouvernementales, nous nous sommes assurées de les traduire afin de les rendre accessibles à tous. C'était aussi un défi pour nous de suivre les adaptations constantes, les relâchements et les durcissements, formant un enchevêtrement de règles, à expliquer aussi à notre publique dans un langage accessible et compréhensible.

Outre une crise sanitaire, il y a aussi une crise sociétale, dans laquelle l'écart entre riches et pauvres se creuse. Les familles à revenu élevé ont la possibilité de mieux s'adapter et plus rapidement. Elles disposent les ressources nécessaires pour acheter des ordinateurs portables, par exemple, afin que les enfants puissent continuer l'école de la maison. Les personnes qui vivent avec un revenu de remplacement tel qu'un revenu du CPAS ou une allocation de chômage n'ont pas les moyens de s'offrir cette option. Souvent, elles n'ont pas d'épargne sur laquelle elles pourraient compter, de sorte que l'achat d'un ordinateur portable ou d'une imprimante n'est pas envisageable pour ces familles. Certains CPAS, comme le CPAS de 1000 Bruxelles, ont su s'adapter et débloquer des fonds pour le financement d'un ordinateur portable par enfant. Les adultes qui sont en formation et qui ont été obligés de poursuivre les cours de chez eux ont également pu faire appel au CPAS. Cependant ces démarches ont pu prendre du temps, jusqu'à quelques semaines, ce qui est suffisant pour accumuler un retard dans les apprentissages. Ceci ne sont pas évident à rattraper pour certaines familles dont le français ou le néerlandais n'est souvent pas la langue maternelle. Ces familles, même si la volonté était là, n'ont souvent pas les capacités pour aider les enfants au niveau du suivi scolaire.

En tant que service de guidance à domicile, nous avons l'habitude de rendre régulièrement visite aux femmes et de les recevoir dans nos locaux. Cette façon de travailler ne pouvait être assuré du fait de l'obligation du travaille à domicile. Notre ASBL a été physiquement fermée pendant un petit temps. De part ces circonstances, nous ne pouvions pas toujours être en présence des personnes en guidance lorsque nous appelions d'autres services. La loi sur la protection de la vie privée et la protection des données personnelles s'est également érigée

en obstacle à la réalisation de notre travail, de sorte que ces services n'étaient souvent pas autorisés à nous transmettre des renseignements si nous n'étions pas en présence de la personne. Un bénéficiaire ne maîtrisant pas le français ou le néerlandais ne peut pas toujours les contacter lui-même pour obtenir et comprendre les informations souhaitées. La recherche de solutions et le fait d'avoir à chaque fois à justifier nos appels ont été un défi majeur.

De plus, notre activité habituelle comme des visites à domicile, des rendez-vous aux bureaux ou en déplacement a été remplacée par le travail à domicile, ce qui a assuré une plus grande disponibilité qui ne pouvait être maintenue à long terme. Nous étions plus accessibles par e-mail, téléphone et via WhatsApp que dans des circonstances normales. En conséquence, il y avait en moyenne beaucoup plus de contacts avec nos clients sur une base quotidienne. Lorsque nous avons de nouveau pu travailler au bureau, le nombre de rendez-vous a énormément augmenté, ce qui signifie que nous étions de nouveau moins facilement accessibles. C'était difficile pour nos bénéficiaires de s'adapter.

D'autres services (publics) étaient également en télétravail, ce qui a été source d'obstacles dans la communication. On nous disait régulièrement que les serveurs ou les ordinateurs du personnel en télétravail étaient par exemple en panne et que notre mail ne pouvait pas encore être traité. En plus des mails qui sont parfois restés sans réponse pendant des semaines, les appels sont souvent restés sans réponse et de nombreux dossiers sont restés bloqués. De nombreux services ne fonctionnaient que sur rendez-vous et l'utilisation des outils numériques est devenue la nouvelle norme. Cette évolution a touché les plus vulnérables qui n'ont pas toujours le matériel nécessaire pour le suivre. L'agitation et les limites que la crise sanitaire ont entraînées a fait en sorte que nous ne pouvions pas toujours mener à bien notre travail.

La crise sanitaire a provoqué une forte augmentation du nombre de chômeurs. Nos bénéficiaires qui, par exemple, avaient terminé leur contrat de travail par le biais de l'article 60 du CPAS ou qui ne pouvaient plus exercer leur travail étaient également tenus de demander des allocations de chômage. Comme les services étaient fermés et qu'ils étaient submergés par un nombre de demandes sans précédent, cela pouvait souvent prendre des mois avant qu'un dossier ne soit traité, approuvé et payé. Obtenir un rendez-vous était presque impossible ou alors l'attente se comptait en semaines. Un temps d'attente que les familles monoparentales ne pouvaient pas se permettre. Les factures devaient être payées et il fallait assurer les besoins de base des enfants. De nombreuses familles qui étaient en attente d'un revenu ont pu emprunter provisoirement de l'argent auprès de notre ASBL.

La plupart des femmes et des enfants que nous accompagnons occupent un logement social ou un studio/appartement par l'intermédiaire d'une agence immobilière sociale. Cependant, un certain nombre de femmes louent un bien dans le privé. Souvent, il s'agit de logements non adaptés à la composition familiale et où l'espace et l'intimité sont donc limités. Tous les appartements n'étaient pas adaptés à y passer des mois en confinement. On ne le vit pas de la même manière lorsque l'on habite dans une grande maison avec éventuellement un jardin que lorsque qu'on est seule avec 1 ou plusieurs enfants dans un logement peu adapté. Enfin il est important de souligner que ce manque d'espace a un impact sur la scolarité des enfants qui ne disposent pas d'un espace calme et adapté pour étudier de la maison. Les revenus de nos bénéficiaires ne leur permettent pas toujours d'avoir beaucoup de jeux ou jouets pour occuper les enfants pendant toute la journée, creusant d'autant plus les inégalités sociales.

Lorsque les écoles ont fermé leurs portes elles ont dû trouver de nouveaux moyens d'enseigner, principalement, la solution a été un programme d'étude en ligne. Malheureusement, ce n'est pas évident pour les mères qui ne savent pas lire ou qui n'ont pas une maîtrise suffisante de la langue d'aider leurs enfants ou de les soutenir dans leurs cours. Plusieurs enfants n'ont reçu aucune forme d'enseignement pendant des mois. À partir de septembre, lorsque les écoles ont rouvert leurs portes, il est vite apparu que certains avaient développé un retard dans les apprentissages. Pour les enfants qui grandissent déjà dans la pauvreté, il s'agit d'une difficulté supplémentaire. Pour les parents qui ne peuvent pas aider leurs enfants à se développer de manière optimale, il a fallu trouver des accompagnements supplémentaires autour des enfants avec par exemple le suivi des centres PMS, des écoles de devoirs, des logopèdes, etc. Il n'était pas non plus évident pour les mères qui sont en formation de combiner cela avec la garde à temps plein des enfants. Par conséquent, leur propres projets ont été mis en stand-by.

Pendant le confinement, seul un nombre limité de nos bénéficiaires ont pu maintenir leur emploi. La majorité d'entre elles sont devenues temporairement ou définitivement chômeurs, d'autres devaient suivre leur formation en ligne et s'occuper des enfants à temps plein. Beaucoup de femmes avaient l'impression d'être enfermées chez elles. En outre, elles n'ont souvent pas de réseau social (amical ou familial) proche géographiquement et leurs contacts se limitent aux appels vidéo avec leur famille à l'étranger. L'isolement est devenu plus visible et souvent nous étions la seule forme de contact social que nos clients avaient. Au fur et à mesure que les mesures se sont apaisées, il y avait encore beaucoup de personnes qui étaient inquiètes d'attraper le virus et qui avaient peur de sortir.

Étant donné que nous ne pouvions que travailler depuis la maison pendant un certain temps, les femmes ont dû faire certaines démarches elles-mêmes, sans notre présence physique. Ce fut un défi pour elles, une période intéressante pour nous, nous avons pu observer dans quelle mesure nos bénéficiaires sont autonomes. Elles se sont rendues compte avec beaucoup de plaisir qu'elles pouvaient faire bien plus qu'elles ne le pensaient, ce qui a donné un coup de pouce à leur confiance en eux et en leur empowerment.

10 Activités avec les personnes accompagnées

- Café Mamans : 9/3/2020 : 4 femmes
- Distribution cadeaux Saint Nicholas et Noël : 53 femmes, 69 enfants

11 Adhésions

- ASBL Fédération BICO depuis le 24/04/2018
- ASBL IRIS depuis le 08/06/2018
- ASBL BAITA depuis le 01/03/2019
- ASBL Pelicano depuis le 01/12/2020

12 Administration, collaborateurs, formation et sponsors

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Brigitte Houtman, présidente
- Ria Willem, administratrice
- Iram Chaudhary, administratrice
- Jo Geysen, administrateur
- Tom Van Vlierberghe, administrateur

Réuni le: 10/03/2020, 09/06/2020, 9/10/2020

ASSEMBLEE GENERALE

- Brigitte Houtman
- Ria Willem
- Iram Chaudhary
- Jo Geysen
- Tom Van Vlierberghe
- Katrien Devenyns

Réuni le: 10/03/2020

TRAVAILLEURS

- Sarah Vanempten, directrice et accompagnatrice psycho-sociale depuis le 01/11/2017
- Nancy Delgado, accompagnatrice psycho-sociale depuis le 01/04/2016
- Déborah Bauduin, accompagnatrice psycho-sociale du 01/06/2018 au 30/09/2019
- Jolien Van Nieuwenhove, accompagnatrice psycho-sociale depuis le 01/04/2019
- Kate Ronse, accompagnatrice psycho-sociale depuis le 01/12/2020
- Joëlle – Anna Hart, accompagnatrice psycho-sociale depuis le 10/12/2020

STAGIAIRE

- Ashley Van Overstraeten : Odisee depuis le 3/12/2020

SUPERVISION

- Sophie Tortolano: 30/01/2020, 30/04/2020, 29/05/2020, 25/06/2020, 18/09/2020, 30/10/2020

INTERVISION

- SMES: 13/01/2020, 27/01/2020, 03/02/2020, 20/04/2020, 11/05/2020, 08/06/2020, 28/09/2020, 26/10/2020, 23/11/2020

FORMATION et PARTICIPATION

- Formation :
 - Psychoéducation.be:
 - 15 outils pour aider les petits et les grands à gérer l'anxiété : 07/04/2020
 - 15 outils pour développer l'estime de soi : 14/04/2020
 - 15 outils pour développer la motivation : 27/04/2020
 - Atelier sketchnoting: 28/04/2020
 - La communication non violente: 12/05/2020
 - Les relations familiales : 09/06/2020
 - HP- Haut Potentiel : 13/11/2020
 - 50 outils pour traverser la vie : 12/10/2020
 - Interactie Academie:
 - Werken aan veiligheid bij partnergeweld: 18/05/2020
 - Een netwerk uitbouwen en versterken rondom kinderen en jongeren: 29/05/2020
 - Inbrengen van eigen ervaringen als werkinstrument: 03/06/2020
 - Protocol voor de opstart van bemiddeling: 04/06/2020
- Studiedag Kleine Kinderen Grote Kansen: Kansarmoede en ongelijkheid in de onderwijspraktijk: 05/10/2020
- Studiedag PAG-ASA en fairwork Belgium: Economische uitbuiting en mensenhandel: 15/10/2020
- Congrès annuel de Paroles d'Enfants « Ensemble » : 23.11.2020 et 24.11.2020
- Participation:
 - Présences aux repas dans les maisons d'accueil Talita et Porte Ouverte :
 - Talita : 13/01/2020
 - Porte Ouverte : 28/01/2020
 - Semaine des Sans Abris du 26/10/202 au 29/10/2020
 - Visites : SAcADo, CPVCF, Maison d'accueil des Petits Riens, Infirmiers de Rue, DoucheFlux, Pierre d'Angle, Home Bauduin
 - Bruggenbouwer : 16/06/2020, 29/09/2020, 17/11/2020, 8/12/2020

REUNIONS SECTEUR SANS ABRIS

- Regio-overleg : 06/02/2020, 26/11/2020
- Fédération BICO : Echanges pratiques services de guidance à domicile : 24/11/2020
- Fédération BICO : Services de guidance à domicile- direction : 08/01/2020, 30/01/2020, 21/03/2020, 24/09/2020,
- AG Fédération BICO : 21/01/2020, 28/04/2020, 18/06/2020, 06/10/2020, 17/12/2020
- Journée de réflexion Fédération BICO : 06/10/2020
- Comité d'organisation 'Verborgen thuisloosheid' : 14/01/2020, 16/06/2020

DONS ET SPONSORS

- Vzw Beschut
- Dons de particuliers
- Fondation Roi Baudouin
- Make a Mark
- Chèques cadeaux enfants par la Fondation Roi Baudouin 'Make Belgium Great Again'

SUBSIDES

- Commission Communautaire Commune de Bruxelles Capitale
- Fonds Maribel Social

13 Réseau

LOGEMENT

- AIS Baïta
- AIS Comme chez Toi
- AIS Forest
- AIS IRIS
- Armée du Salut (dépôt de meubles)
- Asbl Grand Froid
- Le CIRE
- CLTB
- CPAS de Bruxelles (table de logement, prime d'installation)
- Entr'aide Saint Henri
- Fonds du Logement
- Foyer Schaerbeekois
- Immo Saint Rémi
- La Poudrière
- Les petits Riens
- Logement Social de Bruxelles
- Samenlevingsopbouw

ADMINISTRATIF

- CPAS de Bruxelles
- CPAS de EVERE
- CPAS de Koekelberg
- CPAS de Molenbeek
- CPAS de Schaerbeek
- CPAS Woluwé Saint Lambert
- OCMW Antwerpen
- Syndicat Socialiste

DETTES

- CPAS de Bruxelles
- CPAS de Jette
- CPAS de Koekelberg
- Les Petits Riens
- Médiation de dettes Bruxelles Laïque

SANTE

- Centre médical Euromed, Laeken
- Centre Médicis, Woluwé-Saint-Pierre
- Hôpital des Enfants Reine Fabiola
- Hôpital Saint-Jean
- Hôpital Saint-Luc
- Hôpital Saint-Pierre
- Maison médicale Anderlecht
- Maison médicale Anneessens

- Maison médicale des Riches-Clares
- Maison médicale Maritime
- Maison médicale Univers Santé
- Mutuelle Socialiste (FMSB)
- Mutuelle Chrétienne
- ONE de Laeken
- ONE Woluwé Saint Lambert
- Universitair Ziekenhuis Brussel

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

- Asbl Rivage – Den Zaet
- Brustar
- Centre santé mentale La Gerbe
- Entr'aide des Marolles
- Hermès +
- Service de Santé Mentale La Gerbe
- SECAL
- Sesame
- Solentra

AIDE JURIDIQUE

- ADDE
- Avocats
- Centre d'expertise De Greef
- Infor Jeunes
- Service Droits des Jeunes

SOUTIEN A LA PARENTALITE

- AMO Rythme
- AMO Samarcande
- Asbl Comète
- Asbl Jeep
- ASBL Jeunesse à Bruxelles
- Baboes
- CASG Wolu Service
- Centre d'Orientation et d'Observation/ Maison pour Jeunes Filles/ Uccle
- Chez Bingo
- Child Focus
- CPMS IPHS
- Crèche Folieke
- Crèche Molenketjes
- Crèche ELMER ZUID
- Halte garderie L'Arbre de vie
- Espace parentalité Françoise Dolto
- La Gerbe
- Nasci
- ONE Laeken
- SAS Parenthèse

- Sesame
- SOS Jeunes
- Souffle de Vie
- SPJ
- SSM Champ de la Couronne
- TrACTtor
- Zita

RESEAU

- CAW Brussel De Schutting
- Diensten ondersteuningsplan (DOP)
- L'hiving

FORMATION

- Asbl perspectives
- Bravvo
- Brusseleer
- CAW Brussel Hobo
- Collectif Alpha
- Cours Alpha
- CVO Lethas
- Groep Intro
- Maison de la famille, Saint-Josse-Ten-Noode
- Via

TRAVAIL

- Actiris
- Asbl Bataclan
- Asbl Hobo
- CPAS de Bruxelles
- CPAS de Koekelberg
- CPAS de Schaerbeek
- FGTB
- Médiateur Emploi Laeken
- Mission Locale de Bruxelles
- Mission Locale de Molenbeek
- VZW Atelier Groot eiland

QUARTIER

- Maison de quartier Bouillon de Cultures, Schaerbeek
- Maison de quartier Helmet
- Maison de quartier Pavillon

LOISIRS

- Club de Foot F.C Kosova
- Femma

- Les Gazelles de Bruxelles
- Maison des femmes LES Molenbeek
- Racing Club de Schaerbeek

ACTIVITES VACANCES

- Actionsport
- Asbl Mes-Tissages
- Buurtsport Vzw
- Cemôme
- Cifa
- Don Bosco
- Nouveau 150
- Service Jeunesse de Bruxelles

aprestoe

vzw
asbl

VZW Aprèstoe ASBL

Rue du Boulet 24/2
1000 Bruxelles
02/345 09 35

info@aprestoe.be
www.aprestoe.be

BE 26 3630 8081 9329

Entreprise N° 0562 717 289
N° Agrément COCOM : CSAD/GAD/012

